

COLOMBES

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2023

Introduction

Le rapport développement durable est l'occasion pour la Municipalité de faire le bilan de ses actions en matière d'écologie, mais également et surtout, d'illustrer le chemin que prend notre ville : celui d'une transition écologique et solidaire.

L'écologie solidaire repose sur trois piliers.

L'adaptation de notre territoire aux dérèglements écologiques – tant pour protéger les Colombiennes que les Colombiens de leurs conséquences néfastes que pour doter notre territoire des outils nécessaires pour lutter contre ces dérèglements – est le premier de ces piliers. Au-delà de cette adaptation, nous voyons dans l'écologie solidaire la proposition d'un horizon désirable.

Aussi, le deuxième pilier de l'écologie solidaire est l'extension du bien-vivre commun par la création de lieux et d'activités qui renforcent et développent les liens entre les personnes, sans discrimination, et qui offrent à chacune et chacun des alternatives sobres, tant économiques et qu'en terme écologiques aux modes de consommation actuels.

Enfin, le troisième pilier de l'écologie solidaire repose sur l'éducation de toutes et tous aux enjeux de l'écologie, à la redécouverte de la nature en ville, et aux moyens effectifs d'une gestion collective des biens communs qui les constituent. Notre ambition est d'offrir aux Colombiennes et aux Colombiens les moyens de devenir acteurs et actrices de l'écologie solidaire, afin d'ouvrir à notre ville la voie de l'autonomie sociale et écologique.

Ces trois piliers de l'écologie solidaire constituent le fil conducteur de notre action municipale, comme en témoigne les réalisations de cette année 2023.

À titre d'illustration, l'inauguration du nouveau square Victor Bach nous permet non seulement d'offrir un îlot de fraîcheur ancré au cœur d'un paysage urbain dense, mais également de proposer de nouvelles activités à destination de tous les âges – aires de jeux, tennis de table ou encore coin lecture – ainsi que des lieux de pédagogie et de rencontres à l'image des jardins partagés.

Bien d'autres exemples de la matérialisation de l'écologie solidaire sur notre territoire sont inclus dans ce rapport, comme la création de 4km de pistes cyclables, la désimperméabilisation des espaces publics, la créations de nouvelles cours écologiques, ou encore l'ouverture de C2main, un nouveau lieu dédié à l'écologie. À ces réalisations, il faut également ajouter les nombreux projets qui se déploieront sur notre territoire dans les années à venir, à l'image des espaces verts que nous

développons dans le cadre du plan de végétalisation, et qui sont également détaillés dans ce rapport.

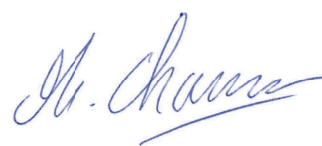
Ce rapport témoigne enfin, par les nombreux exemples qu'il présente, d'une réalité : celle du rôle essentiel et indispensable que joue la puissance publique – et en particulier la collectivité locale – en matière de transition écologique. La Mairie est à la fois coordinatrice, et principale conceptrice des projets écologiques sur son territoire. Elle garantit également que cette transition écologique bénéficie à toutes et tous, quel que soit les revenus et la situation de chacun. À l'heure où les politiques nationales ne cessent de réduire les capacités de la puissance publique, notamment en matière d'écologie, il est bon de rappeler qu'une écologie solidaire ne peut se réaliser sans le concours de de la collectivité locale.

Le rapport que vous tenez entre vos mains témoigne de ces réalités, et de notre engagement pour Colombes, pour les Colombiennes et pour les Colombiens : faire de Colombes la capitale de l'écologie solidaire et terre d'accueil pour demain.

M. Patrick Chaimovitch,
Maire de Colombes
Vice-président de la Métropole du Grand Paris

A blue ink signature of Patrick Chaimovitch, written in a cursive style.

M. Maxime Charreire
Adjoint au maire délégué à la transition écologique

A blue ink signature of Maxime Charreire, written in a cursive style.

Cadre juridique

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et au décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent élaborer annuellement un rapport sur leur situation en matière de développement durable¹.

Ainsi, depuis 2011, la ville de Colombes a publié son rapport de développement durable dont la forme et le contenu s'est enrichi au fur et à mesure des années.

Ce présent rapport porte sur le fonctionnement de la Ville de Colombes, les politiques et les actions qu'elle a conduites sur le territoire communal en 2023 ainsi que les perspectives 2023 de nature à améliorer cette situation, au regard de leur impact sur les 5 finalités du développement durable, ainsi que leur contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis au niveau mondial par l'Organisation des Nations Unies².

Le rapport s'organise en 2 grandes parties :

1. Colombes, ville en transition
2. Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

Il a été construit dans le cadre de la préparation budgétaire 2024, en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations politiques et stratégiques retenues par la Ville, impliquant l'ensemble des services de la Ville.

La présentation de ce rapport se déroule préalablement aux débats sur le projet de budget, comme le prévoit la loi, afin de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable.

Table des matières

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l'atmosphère.....	6
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	41
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Partie n° 2 Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique	74
Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels.....	75
Finalité n°5 – Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires	91

1 En savoir + : <https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>

2 En savoir + : <https://www.agenda-2030.fr/> En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	26
Enjeu : Construire autrement.....	34
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	41
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	41
Enjeu : Condition animale.....	45
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	48
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	51
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	63
Enjeu : Alimentation.....	65
Enjeu : Ville responsable.....	67

Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère

Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	26
Enjeu : Construire autrement.....	34

Enjeu : Stratégie climatique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

Connaître et agir :

- Réalisation du bilan carbone des activités municipales,
- Contribution et engagement municipal dans le Plan climat air énergie piloté par l’EPT Boucle Nord-de-Seine,
- Engagement dans le programme ADEME « Territoire engagé dans la transition écologique Climat air énergie »
- Une stratégie de long terme de réduction des gaz à effet de serre sur les bâtiments communaux via le schéma directeur énergies (en application du décret tertiaire 2019, en application de la loi ELAN)

Chiffres clefs - 2020 à 2023

- Une facture énergétique (périmètre des bâtiments communaux du décret tertiaire) de référence à 6 300 tonnes équivalent CO2 en énergie primaire, soit l’empreinte carbone annuel moyenne de plus de 660 Français.
- Une stratégie de long en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les bâtiments communaux
 - 2030 : - 32 % des émissions GES
 - 2040 : - 45 % des émissions de GES
 - 2050 : -54 % des émissions de GES

Politiques & engagements

La Ville de Colombes déploie sa stratégie climatique à travers 2 démarches complémentaires : son bilan carbone et sa contribution communale au Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Bilan carbone

Le plan de transition pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui vient traduire concrètement le bilan carbone en actions, est structuré autour de 4 axes :

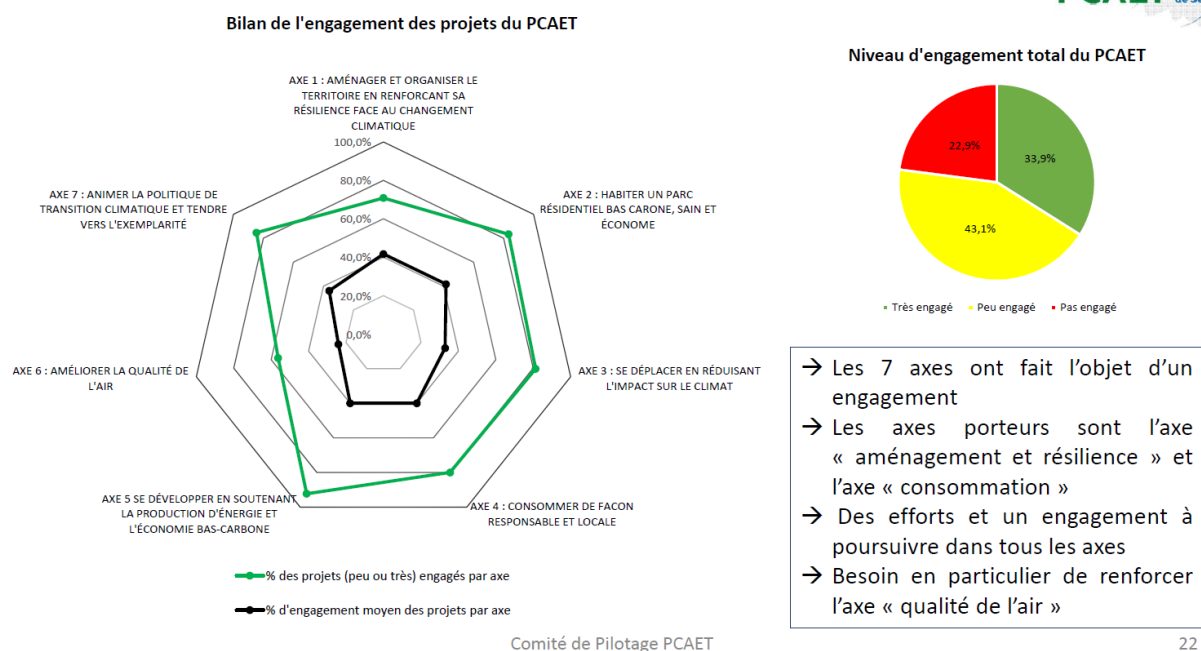
- la **réduction des déchets** sur le territoire et liés à l'activité de la ville
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2023 : poursuite du projet de création de la ressourcerie dont la tenue de ressourceries mobiles, poursuite expérimentation du tri & réduction des déchets dans les écoles volontaires, poursuite de la démarche d'accompagnement à la rénovation circulaire, lancement d'une réflexion multi-acteurs vers une démarche zéro déchet
 - Perspectives 2024: ouverture de la ressourcerie
- les **déplacements** des écoliers, ainsi que ses agents
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2023 :
 - poursuite de l'expérimentation du savoir rouler à vélo et travail sur son extension
 - rénovation complète de la flotte vélo mis à disposition des agents sur leur déplacement professionnel, actions de sensibilisation de la pratique vélo pour les agents municipaux, achat de 16 VAE, poursuite de la mise en place du forfait mobilité durable
 - Perspectives 2024 : expérimentation de rues aux écoles à partir de la rentrée scolaire 2024-2025
- les **intrants et le fret liés aux repas distribués**
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2023 : travail sur le renouvellement de la flotte de véhicules de livraison des repas du SIVU CO.CLI.CO
 - Perspectives 2024 : poursuite du travail de renouvellement de la flotte de véhicules, avec un choix cohérent en lien avec la démarche zéro plastique ainsi qu'une motorisation décarbonée.
- la réduction des consommations énergétiques et l'intégration des énergies renouvelables lors des **rénovations des bâtiments communaux**
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2023 : déploiement du schéma directeur énergies sur les bâtiments municipaux (SDE), poursuite de plan de sobriété
 - Perspectives 2024 : poursuite du déploiement du SDE, accompagnement du plan de sobriété par des actions de sensibilisation auprès des agents municipaux

Contribution communale au PCAET

2023 est la première année de déploiement du Plan climat air énergie territorial, démarche pilotée par l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord-de-Seine, dont la ville de Colombes a pris l'engagement d'une déclinaison communale lors de la délibération au conseil municipal du 30 mars 2023.

La Ville de Colombes s'est ainsi inscrite au côté de l'EPT Boucle Nord-de-Seine dans la mise en œuvre du PCAET, d'autour d'actions phares comme l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) intégrant les enjeux de la transition écologique, l'élaboration du schéma directeur énergie, l'étude actions sur la surchauffe urbaine, l'élaboration du schéma des mobilités actives du territoire (SMAT).

BILAN GÉNÉRAL DU PCAET



22

Bilan du PCAET – comité de pilotage du 27 novembre 2023

La Ville de Colombes, comme l'EPT Boucle Nord-de-Seine ainsi que d'autres collectivités du Territoire ont souhaité s'engager dans la démarche proposée par l'ADEME « Territoire engagé dans la transition écologique », délibération au conseil municipal du 9 juin 2023, afin de donner un cadre robuste et reconnu à sa stratégie climat air énergie. Six axes de travail sont proposés, impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO2 associées et la qualité de l'air :

- la planification territoriale,
- le patrimoine de la collectivité,
- l'approvisionnement énergie, eau et assainissement,
- la mobilité,
- l'organisation interne,
- la coopération et la communication

Focus sur une action

Action : suivre et accompagner le déploiement de la stratégie climatique communale	
Objectif(s) • Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique – adaptation & atténuation • Faciliter l'appropriation de l'enjeu climatique dans l'ensemble des compétences communales • Stratégie communale de neutralité carbone en 2050 • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	
Compétence(s) municipale(s) • Toutes les directions • Mission transition écologique	Politique(s) de rattachement • Bilan carbone • Déclinaison communale du PCAET
Description - 2023 • Engagement dans la démarche d'accompagnement de l'Ademe <u>Territoire engagé dans la Transition écologique</u> - délibération 9 juin 2023 • Conduite d'un premier travail de pré-diagnostic Domaine d'actions analysées : - aménagement du territoire et constructions - patrimoine communal, - approvisionnement eau et énergies, - mobilités, organisation interne, - coopération & communication, - développement économique, - déchets – économie circulaire. • Identification des leviers d'action à l'échelle communale et des besoins d'accompagnement	Chiffres clefs • Délibération lors du Conseil municipal du 9 juin 2023 • Recensement dans l'ensemble des directions et services des actions en faveur du climat par un travail de pré-diagnostic
Perspective(s) 2024 • Réunion de lancement de la démarche • Lancement du travail d'accompagnement par les conseillers accrédités par l'ADEME	

Enjeu : Transition énergétique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

Connaître et agir

- élaboration et déploiement du schéma directeur énergies dans les bâtiments communaux, dans le cadre des objectifs de réduction des consommations énergétiques du décret tertiaire de la loi ELAN : -40 % en 2030, -50 % n 2040 et -60 % n 2050 par rapport à l'année de référence
- élaboration et déploiement du plan de sobriété énergétique dans les bâtiments municipaux, dans le cadre du plan de sobriété nationale avec pour objectifs une diminution de notre consommation de gaz et d'électricité de 10 % d'ici fin 2024 et de 40 % d'ici 2050, par rapport à 2019.
- définition de zones d'accélération des énergies renouvelables

La Ville, un partenaire actif : accompagnement des bailleurs sociaux dans la réhabilitation énergétique de leur patrimoine, accompagnement des logements privés

Chiffres clefs - 2020 à 2023

- 20 % de réduction des consommations d'énergie dans l'espace public
- 26 300 000€ pour la rénovation énergétique des équipements et bâtiments publics
- Une stratégie de long terme en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les bâtiments communaux via le schéma directeur énergies (en application du décret tertiaire 2019, en application de la loi ELAN)
 - 2023 : 44 % gain énergétique
 - 2040 : 55 % de gain énergétique
 - 2050 : 62 % de gain énergétique
- 186 000 000€ pour le plan stratégique à 10 ans par Colombes Habitat Public

Politiques & engagements

La Ville de Colombes déploie sa stratégie de transition énergétique de court à long terme, tant auprès des Colombien.ne.s qu'au sein de son propre patrimoine, autour de 3 axes :

- La maîtrise des consommations énergétiques sur le ***territoire communal***
- La maîtrise des consommations énergétiques sur le ***patrimoine communal*** et ***l'espace public***

- Le développement des **énergies renouvelables** et de la **récupération de chaleur** sur le territoire communal et le patrimoine communal

Les actions engagées par les bailleurs sociaux

La Ville poursuit via son service Habitat avec le Territoire Boucle Nord-de-Seine le suivi des projets d'amélioration des bâtiments résidentiels des bailleurs sociaux sur son territoire.

Colombes Habitat Public (CHP) continue le déploiement de son **Plan Stratégique de Patrimoine** (PSP). Pour rappel, sur la période 2021-2029, CHP a prévu d'investir plus de 186 millions d'euros, destinés à préserver et améliorer le patrimoine, dont 90,5 M€ pour les chantiers de réhabilitation. Ils privilégient une approche globale, tant sur les extérieurs, les parties communes et dans les logements, concernant 24 résidences et 1 739 logements. Chaque projet de réhabilitation doit atteindre a minima une étiquette énergétique C. C'est dans cet objectif qu'un protocole a été signé avec l'organisme certificateur CERQUAL pour obtenir le label NF Habitat voire NF Habitat HQE pour toutes les opérations de réhabilitation. Dans le cadre des projets de réhabilitation, CHP consulte systématiquement les locataires, au travers une réunion et une enquête.

Bilan 2023 & perspectives 2024 :

- Au cours de l'année 2023, le Conseil d'Administration de CHP a décidé de ne pas pratiquer d'augmentation des loyers après les travaux pour ces réhabilitations et pour toutes celles à venir dans la programmation du PSP.
- La réhabilitation de la résidence Desnos s'est achevée fin 2023.
- Au cours de l'année 2023, les concertations de locataires pour les réhabilitations aux 22-28 rue Audra et sur la résidence Youri Gagarine ont permis d'obtenir un accord avec respectivement 96% et 95% d'avis favorable. Les appels d'offres de travaux ont été lancés fin 2023 pour un démarrage des travaux au printemps 2024.
- Les travaux de réhabilitation au 128 avenue de Stalingrad se poursuivent et seront achevés en mai 2024.
- Courant 2023, les études pour le 97/99 Michelet (142 logements) ainsi que pour le 78-84 Kennedy (81 logements) ont été lancées avec l'attribution des marchés de Maîtrise d'œuvre au 4ème trimestre 2023 pour un démarrage des travaux début 2025 pour les 2 projets. Les consultations des locataires ont été organisées au cours de l'année 2023 pour ces 2 résidences remportant un taux de participation de 56% pour le 97/99 Michelet et de 54% pour le 78-84 Kennedy ainsi que pour celle du 11 Président Allende avec 57.5% .
- D'autres études préliminaires ont été lancées pour le 11 Président Allende (33 logements) et le 63 rue Agriculture (10 logements), le 164 Chatou (13 logements), et le 85 Colbert (3 logements), fin 2023 pour des travaux qui seront engagés début 2025.

Par ailleurs, la conseillère sociale de Colombes Habitat Public, travaillera en partenariat avec SOLIHA – accompagnateur des projets en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques, pour animer des ateliers aux éco-gestes avec un panel

de locataires sur l'année 2024.

I3F a achevé en 2023 son projet de requalification et de réhabilitation des 329 logements sur le quartier Europe, dont les travaux avaient démarré en 2022.

Les travaux d'amélioration du confort thermique comprennent : une isolation extérieure des façades, une isolation des planchers bas dans les locaux non chauffés, le remplacement des menuiseries extérieures et le remplacement des portes palières.

Hauts de Seine Habitat a missionné une équipe de prestataires, menée par l'agence d'architecture et d'urbanisme Debarre-Duplantiers afin de réfléchir à la restructuration et la recomposition de l'ensemble des bâtiments de la Cité des Musiciens.

Le projet de réhabilitation s'articule autour des axes suivants :

- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
- Remise aux normes actuelles de sécurité
- Améliorer le confort des logements et parties communes
- Améliorer le cadre de vie et l'esthétique des résidences

Une première concertation avec les habitants s'est tenu le 15 décembre 2023. Les résultats des différents diagnostics et études en cours définiront le programme détaillé des travaux qui devra traiter :

- l'enveloppe du bâtiment ;
- les parties communes ;
- les parties privatives.

L'accompagnement des logements privés

- Le guichet unique

201 permanences colombienne du **guichet unique** ont été tenues par les équipes de SOLIHA en mairie au service de l'Habitat, avec un taux de fréquentation de 53 %.

Le premier niveau d'information et d'orientation a permis de renseigner 183 personnes en 2023, dont 100 % autour de la transition énergétique. Un Conseil personnalisé en fonction de la situation du ménage ou de la copropriété a été dispensé en permanence ou par téléphone pour 90 ménages et 38 copropriétés en 2023.

Colombes est la ville dont la permanence est la plus fréquentée avec 26 % de l'ensemble des 1er contacts reçus. En terme de conseils personnalisés Colombes est la seconde ville après Argenteuil (22%). En terme d'adaptation du logement Colombes représente la moitié des conseils prodigués.

VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT ?

La Ville de Colombes et ses partenaires vous accompagnent
dans la définition de votre projet
de rénovation énergétique et d'adaptation de l'habitat

**Bénéficiez de conseils techniques et financiers gratuits
pour réaliser vos travaux**

 RÉDUIRE SES DÉPENSES D'ÉNERGIE CHAUFFAGE, ISOLATION, VENTILATION, FENÊTRES, ...	 ADAPTER SON LOGEMENT SÉCURISER SES DÉPLACEMENTS ET FACILITER L'USAGE DU LOGEMENT (SALLE DE BAINS, CUISINE, WC, ...)	 AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES SUBVENTIONS, MA PRIME RÉNOV, AIDE ANAH, CEE, ...
--	---	--



Prenez rendez-vous sur
www.soliprojet.fr/contact

0 800 006 075 Service & appel
gratuits

habitat.bouclenorddeseine@soliha.fr

PERMANENCES

85 rue Saint-Denis, 92700 Colombes

Le mardi de 9h30 à 12h

Le jeudi de 9h30 à 12h

(hors vacances scolaires)

Permanence du guichet unique à Colombes

Afin de mieux faire connaître la permanence du guichet unique, un stand animé par SOLIHA s'est tenu lors de la fête de la Cerise le 3 juin 2023 dans le cadre du village écolo, ainsi que lors de l'évènement de clôture la première saison de l'éco-lieu C2mains le 30 septembre 2023.

- Programme d'Intérêt Général « habiter durable »

Le programme touche à sa fin, et en 2023 le versement des dernières aides issues du PIG « habiter durable » en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), a été réalisé pour des copropriétés dont les travaux ont été ralentis ou pour lesquelles le suivi administratif a été complexe.

En parallèle, la Ville conduit un travail préparatoire pour le lancement d'un nouveau programme de ce type.

Perspective(s) 2024

- Des permanences du guichet unique plus spécialisées
 - exemple : la tenue (en visio conférence) d'un atelier le mardi 27 février sur la rénovation énergétique « en individuel » : les aides aux travaux en 2024
- Une fois par mois des rendez-vous dédiées à l'accompagnement des copropriétés
 - exemple : la tenue en mars 2024 d'un atelier dédié aux étapes de la rénovation énergétiques – à Colombes
- Une fois par mois des rendez-vous dédiées à l'adaptation du logement
- Participation financière de la Ville sur des projets d'amélioration thermique et de condition de vie dans l'habitat, en habitat collectif mais aussi en individuel

- pour des passoires thermiques et habitat indigne
- Repris des actions vis à vis des professionnels de l'immobilier

La maîtrise des consommations énergétiques sur le patrimoine communal et l'espace public

- Des ***prix de l'énergie en baisse***

Le poids de la dépense énergétique communal atteint 5 371 943,48 Euros en 2023, avec 2 866 075,09 Euros pour l'électricité (il s'agit uniquement de la période mi décembre 2022 mi décembre 2023) et 2 505 868,39 Euros pour le gaz.

Ces données restent à consolider, certaines données étant manquantes. De plus en ce qui concernant les tarifs de l'électricité, il y aura une régularisation suite à l'application définitive sur l'ensemble des consommations de 2023 en lien avec le mécanisme d'aide "amortisseur d'électricité".

La fin des aides et l'augmentation des taxes, notamment la TICFE qui a été abaissé à 1€ / MegaWatttheure (MWh) en 2023, fera mécaniquement remonter le prix de l'électricité à 21€ / MWh en 2024. Les perspectives sont donc une stagnation des prix de l'électricité entre 2023 et 2024 voir une légère augmentation à cause de l'augmentation des taxes.

Le prix du gaz est en baisse. Le prix de la molécule de gaz entre 2023 et 2024 est quasiment divisé par 2 . Cependant la baisse du prix d'achat de la molécule est moins significative que prévue sur la facture totale, de part l'augmentation de la taxe sur la consommation de gaz naturel (passage de 8.37 €/MWh à 16.37 €/MWh). La diminution prévue entre 2023 et 2024 sera d'environ 30% sur la facture finale, mais qui reste une augmentation de 2.7 par rapport à 2022.

- Suivi des ***consommations énergétiques communales***

- Consommation d'Électricité 2023 – bâtiments municipaux : 7 100 000 Kwh (reconstitués sur les 12 mois les plus proches) et 2 501 000 euros facturés à ce jour.

Les données ne sont pas complètes car il manque quelques factures de décembre pour des sites gros consommateurs.

- Consommation d'Électricité 2023 – éclairage public : 2 197 MWh en 2023 contre 2 357 MWh en 2022 soit une baisse de 6.7 % . Le montant total de la facture est d'environ 345 000 € TTC.
- Consommation de gaz 2023 (connus à ce jour) : 14 822 000 Kwh soit 2 836 000 euros facturés.

Les données sont incomplètes de part le changement de mode de facturation. Certains sites sont facturés semestriellement en fonction des dates de relève de GRDF. Il manque donc des consommations pour novembre et décembre 2023.

Zoom sur les bâtiments administratifs les plus importants.

Pour les principaux bâtiments administratifs (Mairie, Centre administratif, Pole Urbain Centre Technique Municipal), une réduction des consommations de l' ordre de 4% est observé dont 3.8 % pour le gaz imputable en partie au plan de sobriété et à la réduction des horaires de chauffe. Ainsi, la consommation des bâtiments administratifs a baissé de 92 MWh pour des conditions climatique similaires entre 2022 et 2023.

- Schéma directeur énergie – SDE
 - Bilan 2023
 - La Ville a consacré aux **opérations de rénovation énergétique** (études et travaux du SDE) : 1 070 230 €TTC en études et 1 717 290 pour les travaux soit 2 787 520 millions d’euros TTC.

Les études ont été lancées sur les groupes scolaires Tour D’Auvergne et Victor Hugo. Durant l'année 2023, les travaux préparatoires ont été réalisés à l'élémentaire Victor Hugo (travaux de réfection des sols) et l'isolation d'une partie du toit et se poursuivront en 2024.

Les travaux de rénovation énergétique partielle au gymnase Ambroise Paré ont été commandés. Les travaux commenceront en janvier 2024. Il s'agit de l'isolation du pignon Est, de remplacer les menuiseries du DOJO, de remplacement des chauffages dans la grande salle et de la mise en place d'un système de destratificateur d'air pour abaisser l'air chaud et améliorer le confort.

Le marché de travaux de l'opération de rénovation des écoles élémentaires Marcelin Berthelot a été lancé en fin de l'année. Les travaux doivent être lancés au premier semestre 2024. Rappel des travaux : isolation par l’extérieur, changement des fenêtres, travaux sur l’accessibilité.

Les équipes de la direction des Bâtiments, dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, ainsi que des retours des écoles, s’engage dans une démarche d’adaptation au changement climatique, au delà du confort d’hiver. Ainsi, la Ville va équiper d’instruments de mesure certains bâtiments communaux, avec des capteurs de température et de CO2 pour une meilleure optimisation des consommations. Cette réflexion est également engagée dans les actions d’entretien des bâtiments.

Zoom : programme CUBE.écoles

Cube.Ecoles permet à la commune et aux établissements scolaires engagés dans le programme de bénéficier d’outils et d’instruments de mesure, de prestations de formation, d’animation et de réunions collectives pour mettre en place ou renforcer des actions pédagogiques et de sensibilisation autour de la consommation d’énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ce programme est conçu et animé par le CEREMA et l’IFPEB. [En savoir +](#)

Les écoles concernés sont les écoles élémentaires suivantes : Ambroise Paré A et B, Marcelin Berthelot A et B, Victor Hugo, Henri Martin. L’année 2023 a été un temps de préparation pour les équipes de la Ville. L’accompagnement se mettra en place en

2024 et se poursuivra sur l'année scolaire 2024-2025.

Plan de sobriété communal

Bilan 2023

Pour rappel, le plan de sobriété a été adopté lors de Conseil municipal du 15 décembre 2022, autour des grands principes suivant : optimisation de la période de chauffe, extinction de l'eau chaude l'été dans certains bâtiments, utilisation rationnelle des bâtiments (réunion le soir, regroupement d'activités, ...), ...

Une des principales mesures était la réduction de la durée de la période de chauffe. Le chauffage a été coupé aux alentours du 25 avril et remis en fonctionnement à partir 16 octobre et fin octobre pour les gymnases. cela correspond à une réduction d'environ 3 semaines de la durée de chauffe.

Les températures ont été maintenues à 19°C et entre 14 et 16°C dans les gymnases.

Les salles de réunions prêtées aux associations ont été mutualisées pour correspondre aux périodes d'occupation habituelles des bâtiments et ainsi limiter les consommations de chauffage.

La production d'eau chaude a également été coupé entre le 14/07 et le 15/08 dans les gymnases et les stades, à l'exception des tennis.

Nous avons constaté un gain d'environ 4 % sur les consommations de chauffage des principaux bâtiments administratifs.

La puissance de l'éclairage public a été encore abaissée ce qui a permis une baisse de consommation énergétique de plus de 6%.

Perspectives 2024

- Poursuivre le déploiement et le suivi du plan de sobriété communal
- Identification des consommations spécifiques des véhicules électriques du centre technique municipal
- Renforcer la sensibilisation des agents et des usagers des bâtiments, notamment pour faciliter la mise en place de certaines mesures

Les énergies renouvelables & récupération de chaleur

Les études se poursuivent pour les projets de mise en place de panneaux photovoltaïques sur les sites intégrés au SDE.

La ville a démarré en 2023 l'élaboration d'un schéma directeur **réseau de chaleur** pour développer les énergies renouvelables pour le chauffage sur le territoire colombien.

Par ailleurs, le réseau de chaleur Bois Marine, seul réseau de chaleur existant sur le territoire colombien, a été classé en fin 2022 par décret de l'État. Ce classement implique qu'entre Nanterre et le boulevard Charles de Gaulle les promoteurs doivent étudier le raccordement des logements, sous conditions, et se raccorder si nécessaire à ce réseau.

La définition de **Zones d'accélération des énergies renouvelables**

Suite aux engagements nationaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique et à la mise en œuvre de la stratégie nationale Bas Carbone, l'accélération de la production d'énergie grâce à des énergies renouvelables est un enjeu clef.

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création par les communes de Zones d'accélération des énergies renouvelables – ZAENR - sur leur territoire.

La Ville de Colombes a décidé en fonction des potentialités et des contraintes environnementales de son territoire de proposer, lors de la concertation du 20 au 30 novembre 2023, des zones d'accélération pour les énergies suivantes :

- chaleur renouvelable : géothermie de surface et profonde, récupération de chaleur – le zonage proposé est l'ensemble de son territoire
- solaire thermique et photovoltaïques sur bâtiment – le zonage proposé est l'ensemble de son territoire
- solaire thermique et photovoltaïque au sol – le zonage proposé est l'ensemble du territoire à l'exclusion des zones classées N et EBC au titre du Plan Local d'Urbanisme (Zone N : espace naturel ; zone EBC = espace boisé classé)

Cette proposition a été approuvée par la délibération du conseil municipal du 14 décembre 2023.

Focus sur une action

Action : Plan de sobriété communal – 15 mesures clefs	
Objectif(s) • Respect des objectifs de réduction des consommations énergétiques du plan national de sobriété énergétique • Maîtrise du budget fluides et énergies de la Ville • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques • ODD 7 Énergie propre et coût abordable	
Compétence(s) municipale(s) Énergies et fluides Remarque : Ensemble des directions concernées, ainsi que les autres usagers des bâtiments	Politique(s) de rattachement Plan de sobriété communal Bilan carbone, déclinaison communale du PCAET
Description Délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2022 Mise en place d'actions de sobriété énergétique pour baisser les consommations énergétiques de la Ville, concernant les aspects suivant : • chauffage • eau chaude • utilisation des bâtiments municipaux • éclairage public • matériel information sensibilisation des agents et des usagers des bâtiments	Chiffres clefs ◦ 15 mesures ◦ 1^{er} bilan - 2023 Bâtiment ▪ réduction de 3 semaines de la période de chauffe ▪ maîtrise des température de chauffe des bâtiments ▪ environ 4 % de baisse des consommations énergétiques des principaux bâtiments administratifs Éclairage public ▪ renforcement de l'abaissement de puissance éclairage public ▪ +6 % de baisse de la consommation énergétique
Perspective(s) 2024 • Poursuivre le déploiement et le suivi du plan de sobriété communal • Identification des consommations spécifiques des véhicules électriques du centre technique municipal • Renforcer la sensibilisation des agents et des usagers des bâtiments, notamment pour faciliter la mise en place de certaines mesures	

Enjeu : Mobilités

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Limitation à 30km/h pour un espace public apaisé
- Installation de 5 radars pédagogiques
- 6km de pistes cyclables en études – travaux - réalisés
- Installation d'environ 500 arceaux vélos
- Installation de 5 bornes de réparation vélos
- + 500 enfants déjà formés au « savoir rouler à vélo » depuis 2022
- 50 adultes grands débutants formés par la vélo-école (2023)
- Soutien à la tenue d'atelier de réparation vélo gratuit
 - sur les marchés par l'association MDB-Colombes à vélo
 - lors des rendez-vous de soutien à la pratique vélo
- Rendez-vous annuel de la sécurité routière (mai)
- Rendez-vous annuels sur la pratique vélo : Journée internationale de la bicyclette (mai- juin), Semaine européenne de la mobilité (septembre), ...
- Rendez-vous annuel sur la Journée nationale de la Qualité de l'air (octobre)
- Réalisation des travaux de dévoiement des réseaux sur tout le tracé du Tramway T1

Politiques & engagements

Espaces partagés – bilan 2023 & perspectives 2024

Accompagnement de l'**apaisement et du partage de la voirie**

Malgré la généralisation du 30 km/h depuis le 1^{er} décembre 2021, encore beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la norme et roulent au-delà du 30 km/h.

En effet, lors des comptages effectués en juin 2022, plus de 36% des automobilistes roulaient au-delà de 30 km/h. Plus récemment, les comptages d'octobre 2023 ont montré que la vitesse ne diminue toujours pas.

Ainsi, le déploiement marquage ville 30 est un objectif de la ville pour l'année 2024.

Par ailleurs la rue des Voies du Bois et la rue d'Estienne d'Orves ont été mises en sens unique le 7 février 2023, suivi par la matérialisation des bandes cyclables fin février. La Ville poursuivra en 2024 l'accompagnement de l'apaisement et du partage de la voirie notamment par le lancement des travaux définitifs de réaménagement des rues Rouget de Lisle, Brossolette, Estienne d'Orves et Voies du Bois.

Le rendez-vous annuel autour de la sécurité routière a rassemblé plus de 400 participants place Henri Neveu, le 17 juin 2023.

Il y avait programme : conduite simulée d'une voiture, d'un deux-roues, testochoc, voiture tonneau, désincarcération d'un véhicule par les pompiers (à 14h), premiers secours, circuit vélo et révision de votre bicyclette.

Radars pédagogiques

La Ville a acheté quatre radars pédagogiques supplémentaires qui seront positionnés devant des établissements scolaires en 2024, ce qui portera à 9 radars pédagogiques sur le territoire colombien. Cette action s'inscrit également dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Bornes de recharge électrique

Le territoire communal compte désormais 37 points de chargement disponibles sur la répartis sur 10 stations :

- rue Auguste-Renoir (6 bornes)
- 7, avenue Audra (6 bornes)
- 1, rue Gounod (4 bornes)
- 52, rue de Seine (5 bornes)
- 8, avenue Ménelotte (6 bornes)
- 7, rue Félix-Faure (1 borne 2 chargements)
- 42, rue Pierre-Brossolette (1 borne 2 chargements)
- 152 bd Charles de Gaulle (1 borne 2 chargements)
- 10 place du général Leclerc (1 borne 2 chargements)
- 30 rue du Maréchal Joffre (1 borne 2 chargements)

Par ailleurs Colombes Habitat Public installera 20 bornes de recharge dans les parkings place Aragon et Toits verts, en 2024. En fonction de la demande des locataires, 10 bornes supplémentaires pourront être mises en place sur d'autres sites.

Mobilités douces – bilan 2023 & perspectives 2024



Dans le cadre du schéma directeur vélo approuvé par le Conseil Municipal le 30 juin 2022, la Ville poursuit la création de 4km de pistes cyclables sur les rues Voies du Bois et Estienne d'Orves – cf. fiche action.

Une Réunion Publique a eu lieu le 14 novembre 2023 rassemblant plus de 250 riverains.

En savoir +

Une Réunion Publique aura lieu le 13 mars 2024, cette fois-ci pour la rue d'Estienne d'Orves.

Photo montage – projet réaménagement du secteur Estienne-d'Orves et Voies-du-Bois

Nous notons également la finalisation sur l'année 2023 des pistes cyclables rue Paul Bert – boulevard Edgard Quinet, soit 1 km aménagé, dans le cadre du réaménagement des voiries par le Conseil départemental en vue des Jeux Olympiques Paris 2024.

La Ville a déployé plus d'une centaine d'arceaux vélos sur son territoire en 2023, et a pour objectif d'en déployer tout autant pour l'année 2024.

Par ailleurs la Ville souhaite également mettre en place des panneaux M12 "cédez-le-passage" cycliste, sujet qui sera discuté en majorité avant déploiement.

La ville, soucieuse de permettre la pratique du vélo et l'entretien induit, a installé 6 bornes en 2023, et 8 autres seront à leur tour déployées durant l'année 2024

Promouvoir les mobilités douces – bilan 2023 & perspectives 2024

Accompagnement les mobilités douces des enfants

Plus de 200 élèves ont obtenu leurs permis piéton. La Ville a également mise en place d'un certificat d'initiation vélo à destination des élèves de CM2, sensibilisant plus de 300 élèves en 2023.

Zoom - Savoir rouler à vélo

L'apprentissage du vélo, dans le cadre du dispositif [savoir rouler à vélo](#) du Ministère de l'Éducation Nationale et des Sports, s'est poursuivi pour la seconde année. Il s'inscrit actuellement dans le cadre des Cités éducatives, qui en assure l'intégralité du financement et dont le périmètre est le quartier du Petit-Colombes. Comme l'année dernière, l'ensemble des élèves de CM2, soit plus de 250 enfants, des écoles élémentaires Simone Veil, Charles Peguy, Buffon, Henri Martin, et Tour d'Auvergne, se sont formés à la mobilité vélo.

Afin de prolonger cet enseignement pratique, le projet Vélo Ados a été créé, toujours dans le cadre des Cités Éducatives, par les associations MDB-Colombes à Vélo et le club de prévention des 4 Chemins. Il s'agit de remobiliser des élèves décrocheurs, avec notamment pour objectifs de leur apprendre à réparer des vélos, à s'initier au déplacement en ville à vélo et avec un voyage à vélo à l'issue du projet. Le projet a démarré à la rentrée scolaire 2023 et s'achèvera à l'été 2024.

Vélo école

L'année 2023 marque la première année complète de fonctionnement de la vélo école. En partenariat avec l'association MDB-Colombes à Vélo, le dispositif a permis d'accueillir sur son premier cycle d'apprentissages 50 Colombiennes. Pour rappel, cette action est destinée aux adultes qui souhaitent apprendre à faire du vélo ou (re-)prendre confiance en eux sur leur 2 roues, avec pour objectif de permettre à tou.te.s de gagner en autonomie pour ses déplacements et avoir accès à la pratique du vélo. L'apprentissage est dispensé par des bénévoles formés.

La Ville a accompagné en 2023 la vélo école par :

- la mise à disposition d'une flotte de 15 vélos, dont 5 nouveaux vélos achetés en 2023
- la mise à disposition d'un lieu de stockage ainsi que d'un lieu pratique et sécurisé

pour l'apprentissage

- l'organisation et la prise en charge partielle d'une formation de bénévoles au Brevet initiateur mobilité à vélo - permettant de renforcer le fonctionnement de la vélo école en partenariat avec la [FUB](#), [MDB](#), et Colombes à vélo.

En décembre 2023, 60 personnes étaient en liste d'attente.

Semaine européenne de la Mobilité (SEM)

La semaine européenne de la mobilité 2023 s'est inscrite dans « Colombes fait sa rentrée écolo », la 3ème semaine de septembre, à travers :

- la tenue d'ateliers d'auto réparation vélo et d'animations autour du vélo dans les quartiers suivant : Fossés-Jean, Europe, Petits-Colombes permettant la réparation et l'entretien d'environ 100 vélos.

- l'appui à la bourse à vélo organisé par l'association MDB-Colombes à vélo : atelier auto réparation vélo, animations : atelier fun vélos, manège et machine à barbe-à-papa écologiques (impulsion avec un pédalier).



Bourse à vélo par MDB-Colombes à vélo, SEM 2023

Perspective(s) 2024

- Élargissement du dispositif « Savoir rouler à vélo » aux classes de CM2 des écoles élémentaires du groupe scolaire Ambroise Paré, soit plus 80 élèves supplémentaires formés à la mobilité vélo Vélo école :

- Ouverture d'un second créneau d'apprentissage, afin de répondre aux demandes d'inscription
- Poursuivre la formation des bénévoles pour accompagner l'ouverture d'autres créneaux d'apprentissage
- Poursuite de l'accompagnement de la Ville au dispositif
- La réflexion engagée sur l'identification d'autres lieux et d'autres publics à l'apprentissage du vélo
- Poursuite de l'accompagnement – promotion des mobilités douces

Qualité de l'air

La Ville poursuit ses actions en faveur de la qualité de l'air, avec un point d'orgue autour de la journée nationale de la qualité de l'air. En 2023, la Municipalité a décidé d'étendre à 3 journées la mobilisation, du 13 au 15 octobre 2023, autour des actions suivantes :

- Association Colombes Respire : stand d'information et d'échanges sur la qualité de l'air, balade exploratoire mesure de qualité de l'air
- Actions conduites par la Ville : l'organisation d'ateliers auto réparation vélo, en partenariat avec la coopérative Bicyclaide dans les quartiers Fossés-Jean, Europe et Petits-Colombes / Victor Basch



Stand auto-réparation vélos, Esplanade Joséphine Baker – 14 octobre 2023

- Association Ffauve : stand d'accompagnement à l'usage des bornes de recharge des véhicules électriques
- Actions de l'association Colombes à vélo "journée porte ouverte" à la Vélo-école
- Lancement de la première Balade à vélo organisée conjointement par les associations Colombes à vélo et Colombes Respire pour découvrir des lieux inspirants en Ile de France en matière de Transition écologique

En savoir +

Perspective(s) 2024

- Action EPT Boucle Nord-de-Seine dans le déploiement du Plan Climat Air Énergie – axe n°6 : Améliorer la qualité de l'air
 - La finalisation du Schéma des mobilités actives (SMAT) intercommunal complémentaire des schémas cyclables des Villes et en cohérence avec le Plan Vélo Métropolitain, les plans Départementaux et le réseau RER-Vélo ...
 - Des projets à engager prioritairement : amélioration des connaissances, sensibilisation des acteurs du territoire, élaboration d'outils (guides et préconisations : construction, chantier, ...)
- Action Ville - L'expérimentation de « rues aux écoles » dès la rentrée scolaire 2024 – 2025

Une "rue aux écoles" permet d'apaiser les environs des établissements scolaires en piétonnisant partiellement ou totalement la rue, en lien avec les horaires d'entrée et de sorties des enfants, avec pour double objectif : la sécurisation autour des établissements scolaires et la lutte contre la pollution de l'air.

Action : **Requalification des rues Estienne d'Orves et Voies du Bois** avec la mise en place de pistes cyclables

Objectif(s)

- Permettre la pratique du cycle de manière sécurisée
- Proposer des itinéraires piétons confortables avec des trottoirs aux normes
- Quartier apaisé en évitant les schintes dans les rues résidentielles
- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables

Compétence(s) municipale(s)

- Service planification urbaine et des mobilités – direction de l'urbanisme et de l'aménagement
- Service Infrastructures – direction de l'espace public

Politique(s) de rattachement

- Schéma directeur vélo

Description

En 2023

- Préfiguration des aménagements avec la mise en sens unique des deux rues et marquages
- Présentation en Comité de pilotage du PRO³ du projet avec lancement du dossier de consultation des entreprises
- RP pour les rues Pierre Brossolette, Voies du Bois, Rouget de Lisle

Chiffres clefs

- 4km de pistes cyclables
- 40 000m² environ de voiries réaménagées
- 1000m² de terres végétales supplémentaires sur Voies du Bois

Perspective(s) 2024

- Démarrage des travaux définitifs
 - mi-février sur la rue Brossolette/Rouget de Lisle,
 - juin sur la rue Estienne d'Orves,
 - septembre sur la rue des Voies du Bois
- RP Estienne d'Orves
- Changement sens de circulation dans les rues Eugène Besançon, Godon, Paul Claudel dès septembre

3 Études projet permettant de fixer définitivement les caractéristiques et les dimensions des différents ouvrages

Enjeu : Végétalisation de l'espace public

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 4 Éducation de qualité

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de végétalisation
- + 50 000m² de nouveaux espaces verts à l'étude et/ou en travaux et/ou réalisés
- 7 cours d'écoles écologiques réalisées
- + 3 500 arbres plantés sur le territoire communal, dont la création d'une mini-forêt urbaine au pied de la tour Z et dans le parc Caillebotte
- Environ 4 000 arbres plantés dans des forêts française dans le cadre du programme Une naissance Un arbre

Politiques & engagements

Aménager autrement

Végétalisation de l'espace public



Rue de la Liberté

Les études du réaménagement se sont déroulées en 2023. Les travaux démarreront dès janvier 2024. La nouvelle rue intègre les enjeux de la désimpermabilisation et de la végétalisation, afin de faciliter le cycle de l'eau ; et de la mobilité douce, tant piétonne qu'à vélos.

Photo montage – projet de réaménagement rue de la Liberté

Avenue Anatole France

Combiné à des fosses étroites et contraintes, ainsi qu'au dérèglement climatique, les arbres ont été fragilisés, dont plusieurs sont tombés malades comme le « tigre du platane » et du « mazaria platani ». Certains ont dû être abattus en urgence car ils menaçaient de tomber.

Le choix a donc été fait de repenser intégralement cette avenue, en concertation avec les riverains, afin d'intégrer les enjeux écologiques.

Végétalisation entière d'un trottoir, plantation d'arbres, passage élargi pour les piétons, et notamment ceux porteurs de handicap, création de pocket parc (mini parc aménagé sur la rue), gestion responsable de l'eau et de l'éclairage public. Il s'agit de préfigurer nos rues de demain.

Identification d'espaces à végétaliser dans l'espace public

Conjointement les services Espaces verts et Infrastructures ont identifiés en 2023 des espaces à végétaliser dans l'espace public, de type « banquette » : avenue Audra, boulevard Gambetta, rue Faber, rue Alexis Bouvier, rue Marcellin Berthelot, avenue Sarriane, rue Desmont Dupond.

DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE L'ESPACE PUBLIC



Perspective(s) 2024

- Finalisation des travaux Rue de la liberté
- Avenue Anatole France : Lancement des travaux de la première phase à l'automne 2024
- Poursuite de la végétalisation de banquette dans l'espace public : identification des espaces et conduites des travaux
- Lancement du projet de végétalisation autour de l'Église Saint Paul Saint Pierre – projet porté dans le cadre du budget participatif

Des terrains libre d'occupation :

Les études techniques et les rencontres de concertation ont permis sur l'année 2023 de lancer les travaux autour de 2 terrains.

- 23 bis avenue Joseph Antoine : la concertation a permis d'orienter le projet autour de la création d'un jardin partagé – 730 m², préservation de 5 arbres, plantation prévue de 10 arbres
- 8 rue Jean-Jacques Rousseau : la concertation a confirmé l'orientation du projet autour d'une aire de jeu inclusive destinée aux jeunes enfants en lien avec la crèche et la PMI à proximité – 1900m²

La concertation et les études techniques se sont poursuivies sur le terrain d'évolution au 1 rue Léon Bourgeois. Elles doivent se terminer au premier semestre 2024, et permettront la finalisation des orientations du projet, intégrant les enjeux écologiques et les usages du futur terrain requalifié, en lien avec les groupes scolaires et le quartier.

Perspectives 2024

- Finalisation des travaux Terrain situé au 23 bis avenue Joseph Antoine
- Finalisation des travaux Terrain traversant au 8 rue Jean-Jacques Rousseau
- Finalisation au projet de réaménagement du terrain au 1 rue Léon Bourgeois
- Poursuite de l'identification des espaces à végétaliser sur l'espace public

Permis de végétaliser

Un nouveau permis de végétaliser a été accordé sur une surface d'environ 100m² en 2023. La demande a été portée par l'association Colombes Respire. Il se situe au 37 avenue de l'Europe. Les équipes de l'Écologie urbaine et des Espaces verts se sont mobilisés pour permettre cette future végétalisation.

Perspectives 2024

- Poursuite de la démarche Permis de végétaliser

Des espaces verts étendus et en création

Le square Victor-Basch, réhabilité et agrandi, a été inauguré le 12 mai 2023. Transformé en îlot de fraîcheur, cet espace végétalisé au sein du Petit-Colombes dispose à présent d'une vaste zone de jeux, d'un city stade, d'agrès sportifs, d'espaces de rencontres équipés de bancs, de jets d'eau et de jardins partagés, d'une boîte à livres. Ainsi, les surfaces végétalisées ont été augmentées et 27 arbres supplémentaires ont été plantés. 590M² de surface ont été désimperméabilisées. La Ville a créé des jardins partagés et accompagne actuellement la mise en route auprès des habitants.e.s volontaires, en partenariat avec l'association ESPACES.

Les travaux de l'extension, +2 600m², du cimetière de la Cerisaie se sont achevés au printemps 2023, mettant fin au tout minéral. Il se présente comme une grande prairie traversée par des allées et bordée par des haies. Sa gestion, tant par les pratiques funéraires mises en place que la gestion des espaces verts, est respectueuse de

l'environnement.

Réhabilitation & extension du square Colbert, +650m² de surface végétalisée – surface totale à terme : 2300m²

L'année 2023 a permis la finalisation du projet de restructuration du square Colbert, en concertation avec les habitants riverains – dont le pilotage est assuré par l'aménageur de la Ville éCo.urbain.

La présence de grands arbres existants, vieux de plus de 70 ans pour certains, apporte à ce site une valeur non seulement environnementale mais aussi historique. Le nouveau projet est articulé autour de ces repères vivants.

L'entrée principale sera déplacée pour être dans la continuité du passage piéton de la rue Colbert et sera munie d'arceaux vélos. Les deux espaces principaux du jardin public, le Square et la Traverse sont aménagés dans un seul ensemble tout en gardant des ambiances et esprits différents.

Les travaux démarreront fin 2024 pour se finaliser en 2025.

[En savoir +](#)

- Espaces verts en création
 - Îlot 26, 4 800m² (1ère tranche), proximité école Marcel Pagnol – études en cours
 - Dans le nouveau quartier Arc sportif
 - parcours sportif (810m de long, environ 26 000m²) – Études en cours. Démarrage travaux à l'hiver 2024 pour une livraison à l'été 2025
 - espace de biodiversité (9 000m²)
 - Études en cours. Démarrage travaux à l'hiver 2024 pour une livraison à l'été 2025
 - Une diversité de milieux et de plantations pour favoriser la biodiversité et créer un véritable îlot de fraîcheur
 - Contribution aux aménagements destinés à la gestion des crues / situé dans un secteur intégré au plan de prévention des risques d'inondation
 - Un belvédère et un amphithéâtre au cœur de ce jardin
 - Dispositif antibruit dans le parcours sportif
 - jardin Magellan (5 300m²) – concertation en cours, lancement concours de maîtrise d'œuvre en 2024
 - jardin Colombus (3 700m² et un espace de 1 680 m²)
 - Études en cours. Démarrage travaux 1er trimestre 2025 pour une livraison 1er trimestre 2026
 - Une végétalisation permettant de créer une barrière naturelle / A86
 - Travail autour de l'inclusion : jeux inclusifs et parcours sensoriel
 - Connexion directe avec la nouvelle passerelle au-dessus de l'A86

Le groupe scolaire Maintenon, élémentaire et maternelle, a été lauréat de l'appel à candidature lancé à l'automne 2022. L'année 2023 s'est déroulé en 3 temps : un travail de co-conception de janvier à mars 2023, un temps finalisation des études de faisabilités et de validation des projets puis le lancement des phases travaux à partir de l'été 2023 :

- [illegible]

A photograph of a modern brick school building with large windows and a playground area in the foreground. The playground has a wooden frame, a small playhouse, and a tree. The ground is covered in brown mulch. The sky is overcast.

La démarche cours écologiques du groupe scolaire Maintenon a eu la chance d'accueillir en stage d'une étudiante en sociologie afin de mieux prendre en compte les enjeux d'inclusion et d'égalité Fille – Garçon, au-delà des enjeux de végétalisation et d'éducation – pédagogique. L'intégration de ces enjeux doit se poursuivre et enrichir l'aménagement et les futurs usages des cours écologiques.

Perspectives 2024

- Finalisation des aménagements et équipements des cours écologiques du groupe scolaire Maintenon
- Poursuite du déploiement du programme pluriannuel des cours écologiques, avec deux projets :
 - École élémentaire Lazare Carnot
 - École élémentaire Jean-Jacques Rousseau, extension de la cour

Patrimoine arboricole

La Ville a ainsi planté **137 arbres** en 2023 dans les espaces publics.

- Rue de la Cerisaie – 5 arbres
- Cité Estienne d'Orves – 7 arbres
- Parc Caillebotte – 9 arbres
- 24 rue Orgemont – 1 arbre
- Allée de l'île Marante – 1 arbre
- Rue de Frankenthal – 10 arbres
- entre Allée de l'île Marante et Rue de Frankenthal – 4 arbres
- Square F. Arthaud – 2 arbres
- Square E. Piaf – 5 arbres
- 112, 124, 128 Avenue Stalingrad – 6 arbres
- Allée Irène et Frédéric Joliot Curie – 5 arbres
- 7, 9, 11 rue Orgemont – 9 arbres
- 35 rue J.J Rousseau – 5 arbres
- Square Colbert – 1 arbre
- Allée du Moulin Joly – 4 arbres
- Rue Buffon – 5 arbres
- Rue Legnano – 1 arbre
- devant Gymnase G. Bienvêtu – 1 arbre
- Eglise St Pierre St Paul – 7 arbres
- Eglise Europe – 1 arbre
- Rue Saint Denis – 1 arbre
- Stade Amiot – 20 arbres
- Groupe scolaire Maintenon – 26 arbres
- Ecole Victor Hugo élémentaire – 1 arbre

Colombes Habitat Public (CHP) a également engagé une action de plantation d'arbres sur les espaces extérieurs de son patrimoine. Ainsi en 2023, **90 arbres** ont été plantés :

- 5 arbres au sein de la résidence Marcelin-Berthelot
- 15 arbres sur les résidences avenue de Valmy

- 4 arbres au 179 avenue Stalingrad
- 4 arbres au 45 rue Jules Michelet
- 3 arbres à la Tour Z
- 21 arbres aux Grèves
- 6 arbres à Colombes Est
- 8 arbres au 34 rue des Arts
- 2 arbres au 37 rue Jeanne Gleuzer
- 10 arbres au sein de la résidence Legnano-Schumann
- 5 arbres au 54-58 rue de l'Industrie
- 3 arbres sur les résidences rue Saint-Denis
- 4 arbres au 27-29 avenue Henri Barbusse

Colombes Habitat Public poursuivra ses actions de végétalisation, avec un projet de 100 arbres supplémentaires en 2024, la création d'un jardin partagé dans la résidence de Colombes Est dans le cadre des travaux et le remplacement de la cabane de jardin des jardins partagés des Grèves 1 incendiée lors des émeutes.

La **journée de l'arbre** - 26 novembre 2023

La Ville a organisé sa seconde édition de la journée de l'arbre. Un moment unique pour venir découvrir et échanger sur l'importance de l'arbre en ville, qui s'est principalement déroulé autour du square des Oiseaux.

- Square des oiseaux : Animations Accrobranche, Démonstration d'élagage ainsi que des ateliers dont 2 sessions de contes pour les enfants
- Plantation d'un arbre dans la cour de l'école Maintenon

Ainsi, au delà de sa politique de végétalisation sur le territoire communal, la ville s'est associée à [EcoTree](#) pour participer à la valorisation de la forêt française et de sa biodiversité, dans le cadre de la démarche **Une naissance, Un arbre**. Plus de 1 300 arbres ont été plantés dans ce cadre en 2023.

Perspectives 2024

- Poursuivre la stratégie de plantation d'arbres sur le territoire communal
- Déploiement d'une action de re-plantation d'arbres dans le cadre des arbres qui seront installés au stade Yves du Manoir pendant les Jeux Olympiques Paris 2024.

Focus sur une action

Action : Démarche Cours écologiques	
Objectif(s) • Atténuer et s'adapter aux dérèglements climatiques • Assurer la qualité et de la continuité éducative, comme la mise en place des lieux extérieurs favorisant l'échange, le vivre ensemble, la coopération, les inclusions, le renforcement de l'éducation à l'environnement durable, • Réaliser une programmation pluriannuelle de réaménagement des cours d'école • ODD 4 Éducation de qualité • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques • ODD 11 Villes et communautés durables • ODD 15 Vie terrestre • ODD 10 Réduire les inégalités	
Compétence(s) municipale(s) • Direction de l'éducation et de l'enfance • Direction de l'espace public • Direction des bâtiments • Mission Transition écologique • Mission Égalité Femme Homme	Politique(s) de rattachement • PEdT • Égalité Femme Homme • Inclusion – Handicap • Déclinaison communale du PCAET • Plan de végétalisation • Condition animale • Éducation à l'environnement et au développement durable
Description – Cours écologiques groupe scolaire Maintenon • Co-conception des cours écologiques : groupes de travail avec les équipes éducatives, ateliers avec les enfants, temps d'information et d'échanges avec les familles, janvier à mars 2023 • Études techniques et faisabilités – janvier à mai 2023 • Validation du projet en juin 2023 • 1ère phase de travaux et d'aménagement pendant les congés d'été • plantation des arbres pendant les congés de fin d'année	Chiffres clefs • 1 budget annuel moyen d'investissement de 400 000€ de 2022 à 2026 • 7 cours écologiques réalisées • 10 cours écologiques programmées à ce jour d'ici 2026
Perspective(s) 2024 • Finalisation des aménagements et équipements des cours écologiques du groupe scolaire Maintenon • Poursuite du déploiement du programme pluriannuel des cours écologiques ◦ Lazare Carnot ◦ Jean-Jacques Rousseau, extension de la cour de l'élémentaire	

Enjeu : Construire autrement

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 12 Consommation et production responsables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Approbation et mise en œuvre de la Charte pour l'aménagement et la construction durable
- Mise en place d'un coefficient de biotope - proportion de surfaces réservées à la nature
- Certification des projets à la fois NF Habitat HQE, démarche énergie positive bas carbone (E+C-) et bâtiment biosourcé
- Démarche de valorisation et de requalification de friches urbaines
- 31 réunions publiques d'information et de concertation avec les riverains sur les projets urbains
- Validation par l'ANRU du projet de rénovation urbaine du Petit-Colombes

Politiques & engagements

Ville résiliente et renaturée

Suivi des projets du nouveau quartier **Arc sportif**

- Inauguration de la Ferme urbaine (Nexity) le 16 septembre 2023
- Un projet STREET ART sous l'A86 – un artiste sélectionné en 2023
- L'école primaire Dominique Frelaut
 - Chantier démarré en septembre 2023
 - L'école ouvrira à la rentrée 2025. Elle accueillera 19 classes de maternelle et d'élémentaire, un accueil périscolaire, des salles de motricité et d'évolution, une bibliothèque, une salle d'arts plastiques, un restaurant scolaire et une salle associative.
 - Le bâtiment, principalement construit en bois, est bas carbone et économe en énergie (label Bâtiment Durable Francilien niveau argent – en savoir +). Des terrasses plantées sont accessibles à chaque niveau et communiquent entre elles par des escaliers jusqu'à la toiture-terrasse du préau réservé aux jardins pédagogiques. Le programme comprend la réalisation de 2 cours écologiques.
- Le Gymnase
 - Chantier démarré en janvier 2023
 - Bâtiment bas carbone et économe en énergie

- Les principales structures, les murs et les dalles béton du gymnase sont maintenant achevés et le bâtiment devrait être livré entre juin et ouvert au public en octobre 2024.
- La passerelle Marcelle-Lemedioni (liaison piétonne entre les îlots Colombus et Magellan) – attribution du concours, études et concertation en 2023 - livraison prévisionnelle au 1^{er} trimestre 2026
- mail Françoise-Allain, jardin de biodiversité et parcours sportif
 - 2023 a été une phase de concertation, d'attribution du concours et d'études, qui s'achèvera en 2024
 - Le Mail Françoise Allain a été fermé définitivement aux véhicules
 - Démarrage des travaux après les Jeux Olympiques, livraison fin 2025
- Ouverture de la rue Germaine Tillion
 - Zone 20 en sens unique, avec un objectif affirmé de voie partagée et apaisée.
 - Aucun stationnement de surface n'est prévu, les immeubles possédant tous des parkings souterrains. L'espace est libéré pour accueillir des bancs, des stationnements vélos et des noues plantées favorisant l'infiltration des eaux de pluie et la lutte contre les îlots de chaleur en réintroduisant la nature en ville.
- Le bâtiment des sports (Pichet)
 - Chantier démarré en janvier 2023, livraison au 1^{er} semestre 2025
 - Une structure de 9300 m² développés sur 7 niveaux dont 2 de parking d'environ 150 places

Suite à l'accord de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) en septembre 2022, le projet **rénovation des quartiers Basch et Grèves/Petit-Colombes** se poursuit. L'année 2023 a été marquée par une phase technique de montage de dossiers et de concertation, notamment sur les sites résidence Hachette et rue de Metz concernés par le projet.

L'année 2024 sera consacrée à la poursuite des études opérationnelles en concertation avec les riverains.

PROJET CONTRACTUALISÉ



RAPPEL DES OBJECTIFS & DU PROGRAMME (1/2)

1. Créer un corridor écologique de vie de quartier :
 - Créer une colonne vertébrale piétonne & cyclable du quartier
 - Prolonger du nord au sud la coulée verte de la ZAC de la Marine
 - Créer un archipel d'espaces verts dans le quartier
 - Créer une centralité « Nature » nouvelle identité du quartier (extension du parc V. Basch)
2. Intervenir sur la structure urbaine par la résidentialisation de 1 376 LLS et par la création de nouvelles voies :
 - Du cœur de quartier afin de favoriser les liaisons entre le Nord et le Sud
 - De l'entrée de ville en créant des venelles Est/Ouest permettant de réaliser de plus petites unités de gestion et de réadresser les entrées des immeubles
3. Une polarité de quartier vivante, lisible et reliée
 - Renforcer la polarité de quartier, lieu d'équipements, de services et de convivialité des habitants
 - Rénovation et redimensionnement des équipements (pôle médical & groupe scolaire)

RAPPEL DES OBJECTIFS & DU PROGRAMME (2/2)

- i. Relier le quartier à son environnement :
 - Requalifier l'entrée de ville en accompagnement de l'arrivée prochaine du prolongement du Tram T1
 - créer une cohérence entre l'intervention PRU sur les Grèves/Colbert et la ZAC de la Marine
 - Préparer l'évolution du secteur en lien avec le projet Conforama
- j. Diversifier l'habitat et générer de la mixité sociale
 - Démolition de 200 LLS
 - Construction de 227 logements en accession sur les 2 sites identifiés afin de réintroduire d'autres formes d'habitat
 - L'entrée de ville avec 35 logements neufs réservés à AL et 144 logements en accession prévus sur le cœur de quartier dont 48 logements AL

*Diapositives Synthèse du projet -
Réunion publique du 09/12/22*

Le **parc technologique des Fossés-Jean** fait l'objet d'un projet de reconversion de bureaux, dont une grande partie est vide actuellement. Le projet de renouvellement urbain de ce site, à ce stade de la programmation, se structure autour de la construction de 737 logements, dont une partie disposera de jardins privatifs. Des commerces seront présents au rez-de-chaussée des constructions côté avenue Stalingrad, sur laquelle passera le prolongement de la ligne de tramway T1. Un parc central de 2 500 m² sera créé. Les 2 hectares de ce site, actuellement 100 % imperméabilisés, seront à 40 % en pleine terre.

Une concertation préalable s'est déroulée du 23/01/2023 au 24/02/2023, ainsi que la tenue d'une réunion publique pour le 14/02/2023. Ensuite, l'enquête publique modificatrice du PLU s'est déroulée entre septembre et octobre 2023, avec un avis favorable du commissaire enquêteur. La suite du projet devra approfondir les aspects de lutte contre les inondations, exposition aux nuisances sonores, la qualité de l'air extérieur et intérieur, la qualité des sols ainsi qu'à l'exposition aux îlots de chaleur urbaine.

Perspectives 2024

- Poursuite des chantiers et de la concertation sur l'Arc sportif
- NPNRU Petit Colombes, poursuite des études opérationnels en concertation avec les riverains
- Parc technologique des Fossés-Jean, poursuite des études
- Enquête publique mise en comptabilité du Plan local d'urbanisme autour du projet sur le site Auriol, février – mars 2024

Urbanisme transitoire

Le projet autour de la friche de l'îlot 7 de la ZAC Charles de Gaulle Est s'est poursuivi, piloté par l'aménageur de la Ville, éco.urban. Les premiers mois de l'année ont été consacrés à la rencontre des riverains, l'identification des acteurs ..., permettant ainsi de devenir « **C2mains** », autour de la co-construction d'une première saison. Des chantiers participatifs ont également ponctué l'année pour construire les assises, les bacs pour le jardinage, ...

Lors de l'inauguration le 1^{er} juillet dernier, plus de 200 visiteurs ont profité d'expositions, d'ateliers, de spectacles et de jeux, et rencontré les associations impliquées dans ce projet. Tout au long de l'été, vous avez pu découvrir ce nouvel espace dédié à l'expérimentation et au partage autour de la transition écologique. De nombreuses associations colombiennes ont participé à la vie de cet éCo.lieu. Entre ateliers de jardinage, représentations théâtrales, exposition photo, animations nature, l'espace permet de se familiariser aux nouvelles pratiques écologiques.

Le chantier du pavillon, construction transitoire, intégrant les enjeux de l'économie circulaire, a été lancé en novembre 2023. Il permettra d'accueillir des activités en intérieur à partir du printemps 2024.



Journée de lancement de la première saison d'activités - 1^{er} juillet 2023

Les services de la Ville se sont impliqués dans la conception et l'animation de cette démarche. Ainsi le service Habitat a ouvert une permanence chaque jeudi midi de juillet à septembre 2023 sur les sujets d'amélioration de l'habitat et de prise en compte de la biodiversité avec les habitants de passage.

Perspectives 2024

- Finalisation du pavillon avec notamment la poursuite des chantiers participatifs
- Préparation et lancement de la seconde saison « haute » d'animation
- Poursuite de la concertation autour du projet perenne

Aménagement et construction durables

- Bilan de la **charte d'aménagement et construction durables**

Au regard de la charte de l'aménagement et de la construction durable, 12 permis de construire (PC) ont été analysés avec un regard davantage porté sur la production de logement sociaux, le Bail Réel Solidaire et la prise en compte de la biodiversité dans la construction neuve. Ces douze constructions correspondent à 637 logements neufs à venir repartis comme suit :

- 365 en accession libre (57%)
- 127 en bail réel solidaire (20%)
- 107 en logement social (17%)
- 38 en logement locatif intermédiaire (6%)

La Ville de Colombes a œuvré à rendre opposable les principes de la charte dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, afin de partager un cadre réglementaire ambitieux en matière d'aménagement et de construction durables.

Perspectives 2024

- La Ville s'engage dans l'**utilisation des matériaux bio-sourcés** à travers la signature du pacte Fibois - <http://www.fibois-idf.fr/le-pacte-bois-biosources>, prévue au premier semestre.

Chaque signataire s'engage à réaliser une part en bois et biosourcés dans ses projets de réhabilitation ou de nouvelles constructions sur 4 ans. Il s'agit également d'utiliser 100 % de bois certifiés et de viser un minimum de 30 % de bois français. Cet engagement viendra en complément des reconnaissances de nos pratiques exemplaires : application du coefficient de biotope, certification des projets à la fois NF Habitat HQE, démarche énergie positive bas carbone (E+C-), proportion de logements sociaux, intégration des nouveaux usages (local vélos, jardins partagés, composteurs, ...)

La Ville a d'ores et déjà identifié des projets intégrant une part de matériaux bois et biosourcés :

- La réhabilitation – extension du groupe scolaire Marcel Pagnol, avec a charpente aux bardages, les caissons de toiture, les murs, les menuiseries et les isolants seront en bois.
- La réhabilitation – extension du groupe scolaire Langevin-Wallon, avec une construction sèche en ossature bois
- Le nouveau groupe scolaire Dominique Frelaut, avec l'utilisation de matériaux biosourcés
- La construction de la maison des familles, avec un objectif d'utilisation du bois - travail de conception en cours

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), a été débattu au printemps 2023, et notamment lors de la réunion publique du 20 avril 2023. Les grandes orientations en termes d'aménagement pour l'évolution des villes du territoire ont été fixé autour de 4 axes : un territoire d'équilibres riche de ses diversités, un territoire engagé dans une transition environnementale ambitieuse, un territoire du « vivre ensemble », un territoire actif, productif et innovant. Le conseil municipal a délibéré le 9 juin dernier sur ces orientations.

4 axes et 12 défis pour une vision transversale du développement du territoire

16

**AXE 1 Un territoire d'équilibres
riche de ses diversités**

Défi 1.1 Reconquérir la Seine

Défi 1.2 Conforter l'attractivité territoriale

Défi 1.3 Révéler la diversité des paysages et des patrimoines

Défi 2.1 : Amplifier la nature en ville et améliorer le rapport au vivant

Défi 2.2 : Devenir un territoire sobre et économe

Défi 2.3 : Réussir la « ville santé »

**AXE 2 Un territoire engagé dans
une transition
environnementale ambitieuse**

Défi 3.1 : Aménager un territoire pour tous et à tout âge

Défi 3.2 : Irriguer la ville de mobilités apaisées

Défi 3.3 : Renforcer le territoire des proximités et du quotidien

**AXE 3 : Un territoire du « vivre
ensemble »**

Défi 4.1 : Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi

Défi 4.2 : Soutenir les mutations et la valorisation des secteurs d'activités

Défi 4.3 : Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition
environnementale

**AXE 4 : Un territoire actif,
productif et innovant**

Présentation des axes du PADD – réunion publique, 20 avril 2023

Les Villes et l'EPT Boucle Nord de Seine ont également proposé des balades urbaines, afin d'explorer le territoire selon des points de vue différents, sur tout le mois de juin.

Un concours dessin « Demain ma ville » était lancé et ouvert aux enfants des centres de loisirs des villes du territoire, d'avril à juin 2023. Dans chaque ville, les centres de loisirs ont répondu à la proposition et ont transmis près de 300 dessins.

Du 8 au 23 novembre 2023, les élus du territoire et des villes ont convié à une réunion publique dans chacune des villes pour échanger sur la boîte à outils réglementaires du PLUi : Règlement, Zonage, Orientations d'aménagement et de programmation, qui vont venir dessiner le contour de la ville de demain. A Colombes, la réunion s'est tenu le Mercredi 8 Novembre dernier.

Retrouver toutes ressources et les actualités de l'élaboration du PLUi : <https://www.bouclenorddeseine.fr/2023/06/16/plui/>

Le projet comporte actuellement, outre les documents réglementaires, des orientations d'aménagement programmées (AOP), permettant de définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives et partagées au sein de notre territoire. Une partie d'entre elles sont regroupées sous un socle santé environnementale :

La question de la santé notamment sous l'axe santé environnementale est traitée dans l'OAP « mieux se déplacer » au travers des actions sur les espaces publics, les mobilités, la réduction des nuisances et des risques et de leurs impacts avec des niveaux d'intervention aux différentes échelles des espaces publics ;

La santé est vue sous l'angle externalité et bien-être dans l'OAP « renforcer les continuités écologiques » au regard de la végétalisation, de la pleine terre, des usages et des agréments des espaces, du paysage et du confort estival : présentation des modes de préservation des trames environnementale et la résilience face changement climatique.

La gestion des nuisances et des risques pour la santé environnementale vise ainsi à :

- ✓ Réduire les émissions de GES
- ✓ Limiter les effets du réchauffement climatique
- ✓ Assurer une résilience alimentaire / agricole
- ✓ Se protéger vis-à-vis des risques naturels d'inondation
- ✓ Protéger la Santé/ le bien-être de tous
- ✓ Valoriser la nature et ses services écosystémiques.

Il est à noter que chaque AOP sectorielle prend notamment en compte les enjeux de mobilités, ceux de paysage et d'environnement, ainsi que de lutte et d'adaptation au changement climatique dont :

- Raccordement à des sources d'énergies renouvelables, et production
- locale d'énergie
- Réemploi de matériaux issus de démolition des bâtiments existants

- Surfaces de pleine terre
- Bioclimatisme des constructions : (compacité, éclairage naturel, orientation,..)

Perspectives 2024

Le premier trimestre 2024 sera consacré au bilan de la concertation et à l'arrêté du projet en mai 2024. Le reste de l'année sera consacré à la consultation des autorités compétentes ainsi qu'à l'enquête publique. L'approbation est prévue pour le premier semestre 2025.

Focus sur une action

Action : Passerelle Marcelle Lemedioni	
Objectif(s) • Créer des continuités piétonnes et cyclables • Connecter les quartiers de part et d'autre de l'autoroute • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • Pôle technique • Direction de l'aménagement et de l'urbanisme • écoUrbain – aménageur de la Ville	Politique(s) de rattachement • Ville apaisée • Schéma directeur vélo • PLUi (en cours d'élaboration)
Description • localisation : nouveau quartier Arc sportif • une réhabilitation et un élargissement de la passerelle piétonne existante enjambant l'A86 • Une démarche bas carbone ◦ une passerelle existante conservée : des fondations réutilisées, des escaliers et piles démolis recyclés en granulat ◦ une structure porteuse composée de 2 poutres en bois ◦ un sol en bois protégé par un toit et un bardage métallique	Chiffres clefs • 3 à 7 mètres de largeur • 70 mètres de longueur • livraison prévisionnelle : premier trimestre 2026
Perspective(s) 2024 • Démarrage des travaux en octobre 2024	

Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	26
Enjeu : Construire autrement.....	34
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	41
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	41
Enjeu : Condition animale.....	45
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	48
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	51
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	63
Enjeu : Alimentation.....	65
Enjeu : Ville responsable.....	67

Enjeu : Préservation de la biodiversité

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Prix spécial « transition socio-écologique »
- Renouvellement du label « territoire engagé pour la nature »
- Réalisation du portrait de la biodiversité et de l’Atlas de la Biodiversité Communale
- Nouvelles pratiques de fleurissement

- Plan de renouvellement de l'ensemble des candélabre

Politiques & engagements

Pratiques exemplaires

Le service de l'Écologie urbaine est pleinement engagé dans le déploiement des pratiques exemplaires en faveur de la biodiversité, et de la protection des milieux. Cet engagement historique a permis de renouveler le label « Territoire Engagé pour la Nature » formalisé pour la période 2023/2026. Il constitue ainsi la feuille de route « Nature en ville » pour les 3 années à venir.

Pour rappel, les équipes œuvrent sur les 35 800m² d'espaces en gestion écologique, le Centre nature, la Coulée verte ainsi que la Prairie du Moulin Joly.

En savoir +

Cette année 2023, a également été marqué par la première intervention par traction animale à la Prairie du Moulin Joly, organisée conjointement par les équipes des services de l'Écologie Urbaine et des Espaces Verts.

Les équipes du service Espaces Verts déploient et testent les pratiques exemplaires dans les parcs, jardins, les espaces végétalisés et le patrimoine arboricole municipal. Pour rappel, en 2022 le jury régional des villes et villages fleuris, le label qualité de vie a décidé de confirmer la **3ème fleur** à la Ville de Colombes. Cette distinction récompense sa capacité à fleurir son territoire, gérer et valoriser ses espaces verts, maintenir la propreté, et contribuer au développement durable. Les membres du jury ont souhaité valoriser l'engagement de la Ville en lui attribuant le **prix spécial de la Biodiversité et de la transition socio-écologique**, consacrant ainsi les actions et les pratiques plaçant la nature au cœur de la Ville et les nombreuses actions pédagogiques en matière de biodiversité et d'écologie.

Perspectives 2024

- Le suivi des engagements Territoire Engagé pour la Nature 2023/2026 en tant que fiche de route biodiversité de la Ville, avec la diffusion des pratiques de génie écologique sur l'ensemble de l'espace public
- Zoom sur l'espace public
 - Généralisation de paillages locaux
 - Mise en place de la gestion centralisée des arrosages intégrés
 - Test en vue de la fin de l'utilisation de l'anti-limace sur l'espace public
 - Création d'un plan de gestion espaces verts
 - Réorientation du mode de gestion des pieds d'arbres
 - Création d'un protocole de plantation
 - Développement des actions participatives de chantier de plantation

Connaissances du patrimoine communal

Un **Atlas de la Biodiversité** a été présenté aux administrés lors de la Fête de la Nature 2023.

154 **observations** de taxons enregistrées par le service Écologie sur la base de donnée GeoNature.

Recensement des principales actions de protection :

- Protection de pelouses à orchidées dans les écoles Camille Claudel et Ambroise Paré maternelle.
- Aménagements écologiques en chantier nature avec le groupe scolaire Léon Bourgeois (hôtel à insectes, tas de bois, spirale écologique...) notamment au jardin des Juliettes (jardin pédagogique du groupe scolaire)
- Première observation à la Prairie du Moulin Joly de 2 pieds d'orchidées : l'épipactis à larges feuilles et l'Epipactis helleborine, Décembre 2023
- Première observation à la Prairie du Moulin Joly d'une Mante religieuse *Mantodea religiosa*, Mai 2023
- Concrétisation du projet de pose d'un nichoir à faucon pèlerin sur la tour Z dans le cadre du budget participatif

Par ailleurs, deux observations du faucon pèlerin autour du site de nidification de la tour Z ont été observées, laissant espérer une nidification prochaine de l'espèce, été 2023.

Trois espèces de faucons ont été observées cette année à Colombes, le Faucon hobereau, le Faucon crécerelle et le Faucon pèlerin.

L'étude biodiversité « cimetière vivant » a été finalisée en 2023, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France (ARB IdF).

[En savoir +](#)

Perspectives 2024

- Faire vivre l'Atlas de la Biodiversité Communale
- Deux projets budgets participatifs, lauréats budget participatif 2023 à mener : l'installation de nichoirs dans les parcs, jardins et écoles, ainsi qu'un rucher au Centre Nature, éco-site historique de Colombes.

Le service Espaces Verts de la Ville s'est inscrit dans l'action nationale « **Rendez-vous au jardin** », les 2, 3 et 4 juin 2023, afin d'échanger avec les Colombiens et les Colombiennes autour des actions de protection de la nature et des jardins. Par ces rencontres, il s'agit de partager les actions de la biodiversité, indispensables à notre bien-être et à celui de l'ensemble du vivant.

Pollution lumineuse

Au cours de cette année 2023, la Ville a concentré ses efforts sur la réduction de la puissance des installations lumineuses, ce qui a abouti à des résultats

significatifs, avec environ une baisse de plus de 6 % de la consommation énergétique.

Les retombées prévues du plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres, c'est à dire convertir tous les points lumineux de la ville en led, permettront une réduction de la consommation :

- 30% entre l'heure d'allumage et 23h.
- 50% entre 23h et 6h
- 30% de 6h jusqu'à l'extinction

Perspectives 2024

- Poursuite du plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres

Durant le premier semestre 2024, nous avons d'ors et déjà planifié près 500 points lumineux en éclairage led sur différentes rues.

Focus sur une action

Action : Nouvelles pratiques de fleurissement	
Objectif(s) • Végétaliser l'espace public • Renforcer l'exemplarité des pratiques • Diminuer la consommation en eau potable • ODD 15 Vie terrestre • ODD 12 Consommation et production responsables	
Compétence(s) municipale(s) • Espaces verts – direction de l'espace public	Politique(s) de rattachement • Plan de végétalisation • Contribution communale au PCAET
Description • Réorientation du fleurissement avec une diminution de la production des plantes annuelles au profits de plantes vivaces au sein du centre horticole municipal. • Choix de plantes peu gourmandes en eau : choix variétal de plantes résistantes à la sécheresses et suppressions de plantes tels que les surfinias, bidens, impatiens qui demandent un arrosage fréquent • Une phase test pour ce nouveau fleurissement. Idem pour les suspensions restantes avec un choix de plantes économes en eau en vue de diminuer les passages en arrosage	Chiffres clefs – 2023 • - 20% des suspensions supprimées • -20% d'annuelles • +30% de vivaces et orientation vers un choix variétal ne nécessitant pas un arrosage régulier
Perspective(s) 2024 • Poursuite des nouvelles pratiques de fleurissement	

Enjeu : Condition animale

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Création de la délégation à la condition animale
- Création d'une animation scolaire sur le thème du bien-être animal intégrée au programme d'EEDD proposé aux enseignants de la ville
- Mise en place d'une aide financière aux particuliers dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique
- Création d'outils de sensibilisation et de pédagogie autour de la condition animale, dont l'installation de 3 poulaillers pédagogiques dont une partie sont des poules de réformes, c'est à dire sauvées de l'abattoir.

Politiques & engagements

- Nouvelle transhumance d'ovins lors de la journée mondiale des animaux, le mercredi 4 octobre. Le parcours a permis de relier le parc Caillebotte, le square Auguste Renoir, le square des Oiseaux, le square Edgar Quinet, jusqu'à la Prairie du Moulin Joly.
- Conférence à la Coulée verte sur les animaux liminaires, par Alain Divo d'Ecoterra le 8 octobre. Les Pigeons, les surmulots, les chats libres... Pour mieux connaître ces animaux sauvages qui vivent à nos côtés, ne plus les considérer comme des nuisibles mais apprendre à cohabiter avec eux.
- 3 poulaillers pédagogiques scolaires installés avec suivi technique :
 - école Henri Martin élémentaire,
 - école Victor Hugo maternelle,
 - école Hoche élémentaire
- 4 animations « Bien être animal », rassemblant 93 élèves, dans le cadre du programme d'animation scolaire du service de l'Écologie urbaine.
- 28 animaux gérés sur les éco-sites de la Ville au plus fort de la saison, regroupant des poules des canards, des chèvres des fossés, et des moutons d'Ouessant.
- Lutte mécanique contre les moustiques tigres : Installation de bornes anti-moustiques écologiques dans le cadre du budget participatif dans le square Victor Basch, le square Médéric, le square Edgar Quinet et la coulée verte vers le wagon : ces bornes anti-moustiques fonctionnent de manière 100 % naturel et ont un degré de toxicité pour l'environnement nul. Les leurres olfactifs

utilisés qui attirent les femelles et le CO2 recyclé sont respectueux de l'environnement.

- Intégration dans le marché de traiteur de la Ville d'une option 100 % végétarienne dans les cocktails, buffets et plateaux repas.

Perspectives 2024

- Renouveau de l'éco-pâturage et de l'animation transhumance
- Poursuite de la démarche d'installation de poulaillers pédagogiques scolaires
- Recrutement d'un service civique « condition animale »
- Poursuite de la réduction des protéines animales dans l'alimentation
- Plan d'actions lutte anti-vectorielle du moustique-tigre 2024

Ce plan comprend à la fois des actions de sensibilisation auprès de la population par les agents de proximité et de terrain des services municipaux, un programme de repérage des gîtes larvaires, un contrôle des sites publics susceptibles de faciliter le développement du moustique tigre, une politique de prévention sur les nouveaux aménagements, au niveau des espaces verts, ainsi qu'un plan de formation/sensibilisation des agents des services concernés et des élus et une communication adaptée.



*Transhumance, arrêt aux Fossés-Jean – 4 octobre
crédit photo Guillaume Leterrier*

Focus sur une action

Action : Mise en place de poulaillers pédagogiques scolaires	
Objectif(s) • Éduquer les enfants au cycle de la vie • Sensibiliser les élèves comme leurs parents ainsi que l'équipe éducative au bien-être animal • Aider à la réduction des déchets alimentaires • ODD 15 Vie terrestre • ODD 12 Consommation et production responsables • ODD 4 Éducation de qualité	
Compétence(s) municipale(s) • Écologie Urbaine – Direction de l'espace public • Direction de l'éducation enfance	Politique(s) de rattachement • Condition animale • Éducation à l'environnement et au développement durable
Description • 3 écoles pilotes : Henri Martin élémentaire, Victor Hugo maternelle, école élémentaire Hoche • L'appui d'une association sur la base d'un cahier des charges pour sécuriser la pratique pour les animaux, les enfants et les enseignants (construction et installation du poulailler, mise à disposition de poules pondeuses et de réforme, un entretien et apport alimentaire et suivi sanitaires des poules)	Chiffres clefs • 5 poules, un mixte en poules pondeuses et de réforme par poulailler • 3 écoles en 2023 pour cette nouvelle expérimentation
Perspective(s) 2024 • Poursuite de l'expérimentation : une nouvelle installation est d'ores déjà en travail au sein du groupe scolaire Charles Peguy.	

Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 6 Eau propre et assainissement
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Création du service Énergies et fluides
- Un plan de lutte contre les fuites dans les bâtiments communaux, avec l'expérimentation des vannes connectées
- Intégration de la gestion et protection de la ressource en eau dans le nettoyage des restaurations scolaires

Politiques & engagements

Gestion des eaux pluviales

Un nouveau ***règlement d'assainissement territorial*** a été approuvé par le Conseil Territorial, en cohérence avec la stratégie de gestion des eaux usées et pluviales du territoire. Il est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2023.

[En savoir +](#)

Pour rappel, l'établissement Boucle Nord de Seine travaille à la réalisation d'un ***schéma Directeur d'Assainissement***, afin d'optimiser la gestion hydraulique des réseaux d'assainissement et de mieux anticiper les futurs travaux de réhabilitation. Les études se sont poursuivies en 2023.

Perspectives 2024

- Finalisation du plan pluriannuel de travaux et un zonage pour la gestion des eaux pluviales du schéma directeur d'assainissement

Réduction des consommations & préservation de la qualité dans les bâtiments communaux et sur l'espace public

La Ville de Colombes a connu en 2023 des restrictions quant à l'utilisation de l'eau sur l'espace public pour le nettoyage des rues, en lien avec les périodes de vigilance mise en place par l'État - épisodes de sécheresse hivernale et printanière 2023.

Les vannes connectées installées ont permis d'empêcher 3 fuites et ont aidé la ville à repérer deux fuites dans les cimetières.

La totalité des restaurations scolaires ont été dotés de **chariots de pré-imprégnation**. Pour rappel, cette méthode permet la suppression des presses et réduit de 80 % la consommation de solution détergente/désinfectante.

Par ailleurs, d'un point de vue ergonomique, les agents ont moins mal au dos car ils ne portent plus des seaux pleins d'eau. La mise à disposition de chariots adaptés à cette méthode permet aux agents de transporter l'ensemble du matériel et éviter les déplacements.

L'objectif est de **supprimer ou de substituer les produits chimiques** par des produits ou des systèmes permettant de préserver la santé des agents de restauration tout en garantissant la sécurité sanitaire au sein des offices satellites ; ainsi que la consommation et la qualité de l'eau.

L'enjeu est aussi de trouver des solutions permettant de moins gaspiller d'énergie, d'eau et que les rejets dans l'environnement soient faibles ou nuls.

Dans le cadre cette dynamique de travail des services communaux, la Ville a été retenue pour participer au Curious'Lab qu'organise le département des Hauts-de-Seine. Ce dispositif permet de faire appel à l'intelligence collective afin d'aider les collectivités à trouver des solutions aux problématiques soulevées.

En savoir +

Suite à la sécheresse hivernale puis tout le printemps 2023 en Île-de-France, la Ville a lancé une réflexion interne, principalement au sein des directions des bâtiments et de l'espace public, sur sa **gestion de la ressource en eau**, en lien avec les 53 mesures du Plan national eau. Il s'agit de questionner les pratiques et les actions au regard des grands enjeux de sobriété, disponibilité et qualité de notre ressource en eau.

La gestion des espaces verts intègre aujourd'hui cet enjeu avec pour exemple la mise en place de paillage ou la diminution des suspensions florales.

En savoir +

Perspectives 2024

- Vers un plan eau communal
- Expérimentation sur l'école Jean-Jacques Rousseau de la suppression des serviettes jetables au profit de serviette durable lavée avec une lessive fabriquée par les agents.
- Extension de l'utilisation des chariots de pré-imprégnation dans les crèches

Focus sur une action

Action : Vanne connectée	
Objectif(s) • Réduction de la consommation d'eau potable • ODD 6 Eau propre et assainissement • ODD 12 Consommation et production responsables	
Compétence(s) municipale(s) • Service énergies & fluides – direction des bâtiments	Politique(s) de rattachement • Gestion de l'eau potable • Eco responsabilité de la Ville
Description • Équiper les sites avec des réseaux vieillissants ou peu utilisés de vannes connectées qui réduisent les pertes d'eau en cas de fuites • Installer des vannes motorisées connectées qui coupent l'alimentation en eau potable en cas de grosse fuite. Plusieurs vannes peuvent être installées sur chaque départ. Si la fuite est localisée sur un départ équipé d'une vanne, la coupure a lieu uniquement sur le départ concerné. • Les coupures se font automatiquement en cas de grosse fuite. Il est possible de programmer des horaires de fermeture des vannes en cas de inoccupation du bâtiment. • Chaque vanne est équipée d'un compteur. Ces installations permettront de mieux connaître les consommations d'eau • Les sites équipés ont été choisis en fonction de l'historique de fuites, de la nécessité de mieux connaître les consommations, de la basse fréquentation qui induit une risque de fuites non détectées	Chiffres clefs 11 sites équipés : • Les deux cimetières • Square Edgard Quinet • GS Langevin Wallon • GS Ambroise Paré • GS Hoche • GS Marcelin Berthelot • GS Georges Pompidou • Tennis Lagravère et Patinoire • MJC Bilan 2023 • 3 fuites évitées • 2 fuites repérées
Perspective(s) 2024 • Déterminer une moyenne journalière pour fixer un seuil de coupure propre à chaque site • Prévoir sur les équipements neufs ou en grosse réhabilitation la mise en place de dispositif similaire	

Enjeu : Prévention et gestion des déchets

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Mise en place de la collecte des bio-déchets dans les écoles élémentaires, le self municipal et dans les marchés forains
- Mise en place d'une collecte de verre une semaine sur deux pour les Colombiens – Colombiennes
- Mise en place de la démarche zéro plastique dans les cantines
- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Politiques & engagements

Réduction des déchets à la source

Nous constatons depuis plusieurs années une **baisse des tonnages collectés des ordures ménagères** sur le territoire colombiens :

2020 : 31 015 tonnes

2021 : 30 990 tonnes

2022 : 29 789 tonnes

2023 : chiffre à venir

En parallèle, nous constatons une **hausse croissante dans la demande d'équipement en composteur** :

2020 : 151

2021 : 192

2022 : 182

2023 : **232 composteurs distribués**

Soit un total de 3 142 composteurs ont été distribués sur le territoire colombien. Les demandes sont en forte augmentation. Ainsi, nous avons enregistré 40 demandes seulement sur le mois de janvier 2024.

Pour rappel, les composteurs sont distribués gratuitement. Chaque Colombiens Colombiennes peut en faire la demande auprès du service Propreté. Une prise de rendez-vous est fixé pour l'installation, la formation et la remise du livret du compostage.

[Formulaire de demande](#)

[Guide du compostage](#)

Depuis la rentrée 2023, une dynamique associative et citoyenne se structure **vers une démarche zéro déchet**.

Elle a notamment permis des premières actions de sensibilisation par la tenue d'un stand d'information sur les marchés Aragon et Marceau pendant la semaine européenne de la réduction des déchets, en lien avec le club zéro déchet colombiens – Colombes Transition, affilié à Zero Waste.

[En savoir +](#)

La politique du **zéro plastique dans les cantines** a continué à être déployée en 2023 sur 2 écoles maternelles :

- Ambroise Paré maternelle
- Victor Hugo maternelle

Perspectives 2024

- Poursuite de la politique zéro plastique au sein des restaurations scolaires
- Travail sur la reprise de la déchetterie de Gennevilliers par l'EPT 5. Un nouveau règlement a été élaboré et les conditions d'accès ont été changées notamment concernant les professionnels qui n'ont plus le droit d'accès aux déchetteries de Nanterre et de Gennevilliers. La déchetterie sera désormais ouverte toute la journée le dimanche. A partir du 01/01/2024
- Les déchetteries mobiles seront également reprises par l'EPT en juin 2024.

Anti gaspillage & collecte des biodéchets

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire**

Malgré les efforts de chacun pour limiter le gaspillage, il reste en fin de service des denrées non consommées et qui n'ont pas subi une rupture de la chaîne du froid (yaourt, fromage, fruit etc...). De ce fait, deux expérimentations ont été mises en place en 2023 au sein des écoles Henri-Martin et Victor Hugo élémentaires. Cette expérimentation a été concluante et a permis de récolter beaucoup de denrées alimentaires qui auraient fini à la poubelle.

Avec la collaboration du service Enfance, il a été mis en place des affiches proposant aux enfants différentes portions d'assiettes et de coupelles afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire – dispositif petite / grande faim.

Perspectives 2024

- Poursuite du don alimentaire aux associations caritatives avec l'ouverture à d'autres associations.



Affichage dans les restaurations scolaires – dispositif petite / grande faim

- **Biodéchets** dans les bâtiments municipaux

L'ensemble des écoles élémentaires et maternelles sont concernés par la collecte des bio-déchets au sein des restaurations scolaires. Depuis 2022, le déploiement est effectué au sein des écoles maternelles ; expliquant l'augmentation des tonnages ci-dessous.

Le service Assistance, Entretien et Restauration Scolaires a mis en place de 4 tables de tri en maternelle en collaboration avec les responsable d'accueil de loisirs :

- Jules Vernes
- Charles Perrault
- Jean-Jacques Rousseau
- Georges Pompidou

La ville de Colombes invite ainsi les demi-pensionnaires des écoles à trier les déchets organiques et non organiques. Les aliments non consommés sont valorisés par le partenaire de la ville, Moulinot, sous forme d'énergie (par méthanisation). Ainsi, le tonnage des biodéchets collectés dans les écoles augmentent annuellement :

- 2020 : 56 tonnes collectés
- 2021 : 87 tonnes collectés
- 2022 : 115 tonnes collectés
- 2023 : 124 tonnes collectés

Entre-temps, la loi Egalim du 30 octobre 2018 a introduit l'obligation pour les collectivités, de mesurer le poids des déchets produits par la restauration scolaire, afin de lutter contre le gaspillage. Le service Assistance, Entretien et Restauration Scolaire se saisie de cette disposition, à mettre en œuvre d'ici 2026, pour proposer de se doter d'une nouvelle **table tri connectée**.

L'école Jean-Jacques Rousseau en partenariat avec la société Chef-Eco expérimente en condition réelle cet outil depuis 2023.

Ce nouveau concept de mobilier de tri avec pesée connectée (modèle breveté et déposé – fabriqué en France) a pour but de lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire par le suivi en temps réel via un tableau de bord. L'interface qui peut être partagée avec le SIVU CO.CLI.CO permet de suivre les statistiques de l'école sur le gaspillage et la gestion des biodéchets ainsi que son coût.

Ce système propose 2 modes de pesées :

- La pesée cumulée : les enfants tri leurs déchets en fonction des indications, le système cumule le poids collecté jusqu'à la fin du service et les données sont transférées en fin de service dans l'interface par réseau mobile et via un cloud.
- La pesée individuelle : les enfants trient ses déchets en fonction des consignes, le système lui demande, une fois ses déchets jetés, de cliquer sur un smiley indiquant sa satisfaction sur le repas et l'écran affichent sa donnée individuelle, pour une meilleure sensibilisation et ce qui permet de récolter des données complètes en fin de service. Les données sont transférées en fin de service dans l'interface. Cette pesée permettra de pouvoir transmettre aussi en commission des menus le degré réel de satisfaction, des enfants sur les repas servis.

La ville bénéficie gratuitement de l'accès à cette plate-forme. L'interface en ligne donnera accès de manière quotidienne à des statistiques variées. Celles-ci nous permettront d'appréhender notamment le poids moyen du gaspillage de l'école de manière globale ou par catégorie de déchets, et de visualiser instantanément son coût. Nous pourrions également établir des comparaisons de ces éléments par périodes, afin d'évaluer les solutions mises en place quant à la réduction des déchets et de nouvelles actions correctives à définir. Si l'expérimentation est concluante, elles seront progressivement déployées dans toutes les écoles élémentaires de la ville.

Perspectives 2024

- Poursuite de la mise en place des tables de tri en maternelle en collaboration avec les responsable d'accueil de loisirs
- Poursuite de l'achat de table de tri connectée avec recherche de financement auprès du Conseil régional Île-de-France et du SYCTOM
- Mise en place de pesées régulières par le responsable qualité au sein des restaurations scolaires afin de chiffrer le gaspillage alimentaire par menu.

- Biodéchets sur le territoire colombien

À partir du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL). Ainsi, une étude est actuellement en cours par l'établissement Boucle Nord-de-Seine via un cabinet d'études afin de mettre en place la **collecte des bio-déchets** sur le territoire Boucle Nord-de-Seine en 2024.

Perspectives 2024

- Mise en place d'une collecte des bio-déchets sur le territoire de l'EPT Boucle Nord-de-Seine

Focus sur une action

Action : Don alimentaire	
Objectif(s) • Sensibiliser à la réduction et à la prévention des déchets • Lutter contre le gaspillage alimentaire • ODD 12 Consommation et production responsables	
Compétence(s) municipale(s) • Direction de l'éducation – enfance	Politique(s) de rattachement • PEdT – Transition écologique : lutter contre le gaspillage & mettre en œuvre à l'école l'éco-responsabilité au quotidien
Description • Collecte en fin de service des denrées non consommées sans une rupture de la chaîne du froid (yaourt, fromage, fruit etc.) • 2 expérimentations dans les écoles Henri-Martin et Victor Hugo élémentaire	Chiffres clefs Collecte des 2 écoles en 2023 • Fromage individuel : 3127 • Fromage à la coupe : 71 • Yaourt/Crème dessert : 3492 • Compotes/Fruits sirop : 890 • Entrées individuelles : 218 • Fruits : 2372 • Salades sachets : 30 • Cartons de gâteaux : 3 • Baguettes : 64 • Pain de Campagne : 129 • Poches de raviolis saumon : 1 • Tomate : 39 • stick confiture : 30
Perspective(s) 2024 • Poursuite du don alimentaire aux associations caritatives avec l'ouverture à d'autres associations.	

Enjeu : Éducation à l'environnement, sensibilisation

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- + 12 000 personnes sensibilisées au sein des 3 éco-sites de la ville, à travers les activités proposées par les équipes de l'Écologie urbaine

Politiques & engagements

Chiffres clefs des animations proposées à la Coulée verte, au Parc Caillebotte, au Centre nature, et à la Pairie du Moulin Joly

Scolaires - 2023

- 52 animations « graines de jardiniers » ont été proposées dans les écoles
- 76 enfants ont participé au programme de sciences participatives « vigie nature »
- En tout 237 séances d'EEDD ont été réalisées pour **2988 élèves**

64 séances spécifiques ont été proposées à des publics en situation de handicap.

Loisirs et familles – 2023

- 5 animations réalisées pour 76 personnes sensibilisées,
- 22 portes-ouvertes des éco-sites ont réuni 1198 personnes.
- Participation à « un été dans les quartiers »
- Les animations de sciences participatives grand public ont réuni 45 personnes.

Tous publics confondus, les équipes du service de l'Écologie urbaine ont permis de réaliser 379 animations pour **5 131 personnes sensibilisées sur les 3 éco-sites municipaux**, soit 226 groupes reçus.

Autres actions mises en place :

- Animation du jardins partagé Victor Basch depuis l'été en partenariat avec l'association Espaces.
- Animation des 3 poulaillers pédagogiques scolaires installés avec suivi technique en 2023 en partenariat avec l'association Ecococotte
- Recrutement d'une animatrice Développement Durable pour compléter le pôle animation
- Une cinquantaine de participants au concours photo « la nature en automne à Colombes »

La ville s'est également inscrite dans de nombreux temps de rencontres et d'échanges avec les Colombiens et Colombiennes, à travers la Fête de la nature, les Rendez-vous au Jardin, la Nuit de la chauve-souris, les Journées du Patrimoine, les Semaines Européennes du Développement Durable, la journée mondiale des animaux, ainsi que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

Chantiers natures

La Ville poursuit sa collaboration à travers les *chantiers natures hebdomadaires* dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Empro du Moulin vert, qui a notamment permis en 2023 :

- Les semis de prairies messicoles et participation au faucardage à la Prairie du Moulin Joly
- La création d'hibernaculums (aménagements favorables à la biodiversité) à la Prairie du Moulin Joly
- La plantation de petite pervenche à la Coulée Verte

Dans le cadre du budget participatif 2021, la Ville, l'Empro du Moulin vert et Colombes Habitant Public a travaillé à la construction d'un nichoir à faucon pèlerin sur la tour Z dans le quartier des Fossés-Jean. Celui-ci a été posé le 15 mars 2023.

Une communication au service de l'éducation à l'environnement et au développement durable

La Fête de la Cerise, les 3 et 4 juin 2023, a accueilli son premier village dédié à la transition écologique, avec :

- une part belle au vélo, en lien avec la journée mondiale de la bicyclette, chaque 3 juin, qui a rassemblé un stand d'information sur les déplacements à vélo, un circuit vélos pour les enfants, animé les ASVP de la Ville, un espace découverte de la Vélo école animé par l'association MDB-Colombes à vélo
- un espace dédié aux enjeux de la consommation responsable
 - Stand sobriété énergétique par SOLIHA, guichet unique rénovation énergétique piloté par l'EPT Boucle Nord-de-Seine
 - Stand alimentation autour du calendrier des fruits et légumes de saison, et la présentation des 3 AMAP du territoire colombien
 - Stand sobriété ressource eau, animé par SENEIO dans le cadre du programme Planète bleu, distribution d'un kit pour économiser l'eau
- un espace dédié à la mobilisation citoyenne
 - Ateliers créatifs et sensibilisation autour du recyclage et du tri, pour les enfants animé par le Service Enfance
 - Atelier afin de faire découvrir le budget participatif, notamment autour de ses 2 thématiques sport/santé et biodiversité 2023, animé par le Service Démocratie locale
 - Ateliers créatifs – grand public : création jouets en bois

Campagne globale - Colombes se vit à Vélo

La Ville a lancé au printemps 2023 une campagne d'information et de sensibilisation autour de la pratique du vélo sur ces différents supports de communication, afin de mieux faire connaître les orientations de la Ville se traduisant dans les nouveaux aménagements et équipements.

La Direction de la Communication a poursuivi l'information des Colombiennes et Colombiens en matière d'information sur la transition écologique : réseaux sociaux, le magazine Vivre à Colombes, comme la page pédagogique « junior » sur l'écologie réalisée tous les mois (10 au total) et les articles et dossiers tout le long de l'année : point sur les travaux des pistes cyclables et la démarche cours écologiques en mars 2023, synthèse du rapport développement durable 2022 au mois d'avril 2023, dossier du mois de mai 2023 dédié à la mobilité à vélo, Colombes fait sa rentrée écolo en septembre 2023, ...

Perspectives 2024

- Poursuite des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, notamment en lien avec des projets lauréats du budget participatif, comme l'installation de nichoirs à oiseaux ou l'installation d'un rucher pédagogique avec l'association du Centre nature, projets lauréats du budget participatif 2023.



Stands de sensibilisation – village écolo – Fête de la cerise 2023



Focus sur une action

Action : Colombes fait sa rentrée écolo 2ème édition	
Objectif(s) • Instaurer 1 mois dédié à la transition écologique • Impulser la mobilisation de toutes et tous • Questionner nos modes de vie et les transformations à réaliser pour répondre aux urgences écologiques et sociales • Mieux connaître les actions mises en œuvre sur le territoire colombien et par ses acteurs • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • L'ensemble des directions de la Ville • Coordination : service de l'écologie urbaine – direction de l'espace public & mission transition écologique , direction de la Communication	Politique(s) de rattachement • L'ensemble des politiques communales
Description • Du 16/09 au 08/10/2023 • S'inscrivant dans 3 évènements nationaux et européens ◦ Semaine européenne de la mobilité - du 16 au 22 septembre 2023 ◦ Journées européennes du patrimoine - les 16 et 17 septembre 2023 ◦ Semaine européenne du développement durable - du 18 septembre au 8 octobre 2023 • Une programmation riche et variée retrouver le programme	Chiffres clefs • 3 semaines de rendez-vous avec les Colombien.ne.s sur la transition écologique • 31 propositions dont ◦ 4 ateliers d'auto-réparation vélo ◦ 1 opération de science participative ◦ 1 bourse aux vélos ◦ 1 parcours sensoriel ◦ 6 sorties – découvertes de nos patrimoines durables ◦ 1 concours photo ◦ 2 conférences ◦ ...
Perspective(s) 2024 • Bilan et enrichissement des actions de mobilisation et sensibilisation en faveur de la transition écologique et du développement durable	

Finalité n°3 – Consommation et production responsables

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	26
Enjeu : Construire autrement.....	34
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	41
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	41
Enjeu : Condition animale.....	45
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	48
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	51
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	63
Enjeu : Alimentation.....	65
Enjeu : Ville responsable.....	67

Enjeu : Responsabilités du monde économique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 9 Industrie innovation et infrastructure
- ODD 16 Paix justice et institutions efficaces

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Projet du projet de ressourcerie
- Signature de la charte métropolitaine de la rénovation circulaire

Politiques & engagements

Économie sociale et solidaire

Une bourse aux projets a été organisée par le club d'investisseurs des cigales en avril, afin de soutenir financièrement des projets ESS.

La Ville n'a pas organisé de mois de l'ESS. La décision a été de le décaler au printemps 2024 afin de proposer un format en extérieur avec une météo plus favorable.

Perspectives 2024

- Mise en place d'actions dans le cadre du printemps de l'ESS (village de l'ESS, entrepreneuriat et ESS, achats responsables)
- Travail en lien avec les enfants et les jeunes afin de les sensibiliser à ce secteur

Économie circulaire

Le projet de ressourcerie s'inscrit dans la lutte contre le gaspillage, l'économie circulaire et la transition énergétique. En 2023, les équipes ont travaillé à la mise en œuvre de la ressourcerie par la publication d'un appel à manifestation d'intérêt.

En savoir +

Une ressourcerie éphémère s'est tenu du 24 au 27 octobre Avenue Audra (Les Musiciens).

La Ville a inauguré un point de réemploi au sein de la déchetterie mobile en septembre. La ressourcerie animera ce point selon un calendrier défini, au sein des différentes déchetteries mobiles.

La Ville a poursuivi l'accompagnement proposé le cadre de la charte métropolitaine de la rénovation circulaire. L'année 2023 a été consacré des temps de formation avec l'ensemble des communes signataires.

Perspectives 2024

- 2 à 3 ressourceries éphémères sur les différents quartiers de la ville
- Ouverture de la ressourcerie en juin 2024
- Lancement de l'accompagnement « rénovation circulaire ». du projet réhabilitation extension de l'École Langevin Wallon. Le premier temps de travail sera consacré au diagnostic pour identifier les objectifs, matériaux, ... qui pourrait être récupérer. Un lien sera également fait avec la ressourcerie.

Focus sur une action

Action : Création de la ressourcerie	
Objectif(s) • Réduire les déchets • Réduire les dépôts sauvages • Créer des emplois en insertion • ODD 12 Consommation et production responsables • ODD 10 Inégalités réduites • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • Direction des Affaires économiques • Propreté – Direction de l'espace public • Vie associative • Mission transition écologique	Politique(s) de rattachement • Emploi – insertion • Bilan carbone, PCAET • Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable
Description • Un lieu d'insertion par l'activité économique • Un lieu pouvant accueillir les dons d'objets, des ateliers pour nettoyer / réparer et les vendre • Un lieu de pédagogie autour du ré emploi et de la consommation responsable	Chiffres clefs Les locaux comportent – avenue d'Epinay : - Un espace de vente de 90 m², - Un espace atelier et stockage de 380 m² - Un espace de sensibilisation de 40 m²
Perspective(s) 2024 • Ouverture de la ressourcerie en juin 2024	

Enjeu : Consom'acteurs

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Extension du 3ème éco-site sur le territoire communal dédié à l'agriculture urbaine, avec la création d'un pôle d'agriculture urbaine intégrant une augmentation des surfaces de pâtures, la plantation d'un verger francilien et la création des jardins partagés
- + 1500 personnes sensibilisées depuis avril 2022 à travers les activités conduites par les équipes de la Ville à la Prairie du Moulin Joly, sur les enjeux spécifiques de l'agriculture urbaine

Politiques & engagements

Agriculture urbaine

- Dans le cadre du budget participatif, 10 carrés potagers ont été mis en place à la cité des musiciens
- Lancement des jardins partagés square Victor Basch
- Poursuite du projet de jardins partagés de la Prairie du Moulin Joly
- Le volume de compost produit sur les 3 éco-sites est d'environ 15m3
- 52 animations « graines de jardiniers » ont été proposées dans les écoles pour 335 élèves sensibilisés

Perspectives 2024

- Animation du réseau d'agriculture urbaine sur le territoire
- Poursuite des investigations et de la surveillance de la qualité des sols en agriculture urbaine

Commerces, marchés

Le déploiement de la collecte de bio déchets, mis en place pour les marchés en 2022, par l'établissement Boucle Nord-de-Seine, se poursuit. Une nouvelle sensibilisation devra avoir lieu auprès des commerçants pour améliorer la pratique en 2024.

Focus sur une action

Action : Pôle d'agriculture urbaine – éco site la Prairie du Moulin Joly (PMJ)	
Objectif(s) - Animer le pôle d'agriculture urbaine de la Ville comme un espace d'écologie et d'agriculture urbaine - Développer les pratiques d'agro écologie - ODD 12 Consommation et production responsables - ODD 15 Vie terrestre - ODD 4 Éducation de qualité - ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) Écologie urbaine – direction de l'espace public	Politique(s) de rattachement - Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable - Condition animale - Eco-responsabilité de la Ville
Description - Un jardin partagé - Un animateur « agro-écologie » qui est notamment en charge de l'animation des jardins partagés et de la parcelle pédagogique - Les associations de la parcelle inclusive : le CAJ Les voies du bois, le CAJ La Dauphinelle, le CAJ Béhin-Gounod - Les associations autonomes sur leurs parcelles : « Les amis de la nature », l'association « l'Île Marante », l'association « Le potager Joly » - Un verger francilien - Des zones d'écopaturage - Une mini ferme créée en 2020	Chiffres clefs - Surface du pôle agriculture urbaine : 5600m² - dont 2800 m² de jardins partagés - Accueil - 2023 → 3 Portes ouvertes sur l'ensemble du site, soit 210 visiteurs → 7 Cours de jardinage, soit 48 personnes sensibilisées → Autres animations réalisées à la PMJ en 2022/2023 : 22 animations « Les animaux de la ferme », soit 340 élèves 4 animations « Découverte d'un milieu humide », soit 63 élèves 7 animation « Les petites bêtes de la prairie du Moulin Joly », soit 108 élèves 5 animations PCP Eau « Découverte d'un milieu humide », soit 72 élèves
Perspective(s) 2024 Poursuite du déploiement des actions du pôle d'agriculture urbaine de la PMJ et hors les murs	

Enjeu : Alimentation

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Modification des quotients familiaux afin de faciliter l'accès, notamment à la restauration scolaire
- Démarche en faveur d'une alimentation de qualité pour tout.e.s – en cours
- Mise en place d'un goûter gratuit à tous les enfants en accueil périscolaire

Politiques & engagements

Comme l'année dernière, les prix des denrées alimentaires ont augmenté. En 2023 l'augmentation a été d'environ 12 %. La Ville poursuit néanmoins ses actions en faveur d'une alimentation de qualité pour tout.e.s.

Alimentation de qualité

Les équipes ont travaillé à la fois sur les achats et les recettes proposées pour fournir en 2023 **32,42 % de produits de qualité**. Les produits de qualité comprennent par exemple les produits biologiques, labels pêche durable MSC, Viandes françaises, Label rouge, Appellation d'Origine Protégé, ... Il est à noter que l'augmentation des coûts de production pour le passage à 30 % de produits biologique est estimée à plus de 450 000€ sur l'année 2024.

Les équipes se mobilisent également pour augmenter les **recettes maison**. Le recrutement d'un nouveau responsable d'exploitation et la nomination en interne d'un Chef de cuisine facilitera cet objectif à engager les équipes à proposer des recettes maisons.

4 commissions menus se sont tenues en 2023 avec la participation des enfants qui permet les **animations nutritionnelles** auprès des enfants, animés par les diététiciennes du SIVU. Ces temps permettent d'intégrer des menus élaborés avec les enfants dans le cadre de ces animations.

- L'école élémentaire Buffon en janvier 2023
- L'école élémentaire Tour d'Auvergne en mars 2023
- SIVU CO.CLI.CO en octobre 2023 – pas de participation des enfants
- L'école élémentaire Georges Pompidou en novembre 2023

L'année scolaire 2022-2023 a été la première année du dispositif goûter pour tous, c'est dire la fourniture d'un goûter gratuit à tous les enfants restant au centre de loisirs en fin de journée. Ainsi, la Ville a conduit un bilan en lien avec les familles. Plus de 500 familles ont ainsi répondu au questionnaire proposé. Plus de 70 % de familles

sont satisfaites du dispositif et 86 % ont souhaité sa reconduction. Des enjeux ont été soulevés à cette occasion : portion fournie, composition, ... Ainsi, la moitié des familles demandent davantage de fruits frais. Cette demande s'inscrit complètement dans les objectifs de la Ville pour une alimentation de qualité et durable.

Perspectives 2024 :

- Poursuite de l'augmentation de la part de produits de qualité
- Augmentation des animations nutritionnelles, permises de la réorganisation des équipes

Eco responsabilité SIVU CO.CLI.CO

Le syndicat intercommunal poursuit son travail quant à la collecte sélective, et les biodéchets. Après une réflexion sur l'organisation, elle démarrera un nouveau dispositif à partir de mars 2024. Il sera assuré par le même prestataire que pour la cantine, le self et les marchés de la Ville, avec également une valorisation sous forme d'énergie par méthanisation.

En 2023 plus de la moitié des éclairages de la cuisine ont été remplacés par des leds.

La réflexion autour du renouvellement du parc automobile est toujours en cours. Une problématique a été identifiée en lien avec le zéro plastique, à savoir bien prendre en compte le poids des nouveaux contenants – les bacs gastro. Le choix final du type de véhicule devra tenir compte de cette contrainte et devrait s'orienter vers des véhicules légers réfrigérés à motorisation électrique.

Perspectives 2024

- Mise en place de la collecte des biodéchets
- Poursuite de la réflexion autour du renouvellement du parc automobile

Enjeu : Ville responsable

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

- Adoption du schéma de la commande publique responsable
- Mise en place du télétravail
- Mise en place du forfait mobilité durable
- Augmentation de 50 % de la flotte vélos mis à disposition des agents pour leur déplacement professionnel
- Le renouvellement du parc automobile pour une mobilité décarbonée
- Lancement d'une démarche de sobriété numérique
- Mobilisation autour de l'inclusion avec la Duodays
- Adoption du plan d'égalité professionnelle
- Projet d'administration associant les habitant.es, les agent.es et les élu.es, pour un service rendu à la population conforme aux enjeux du 21ème siècle

Politiques & engagements

Finances - budget

la Ville a poursuivi son implication au groupe de travail France urbaine et I4CE dédié au budget vert, ainsi que les travaux préparatoires à l'élaboration d'un budget vert dans le cadre de la préparation du budgétaire du budget primitif 2024.

En effet, la loi de finance pour 2024 introduit l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3 500 habitants de se doter d'un « budget vert » (art. 191 de la loi) et d'une dette verte (article 192). Annexés au compte administratif, les collectivités devront ainsi présenter les dépenses d'investissement prévues au sein du budget qui contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France, autour des 6 enjeux suivant :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

La concertation avec les associations d'élus permettront de finaliser les décrets et de fixer le cadre d'élaboration.

Commande publique

La Ville poursuit le déploiement de son Schéma de la commande publique responsable. Depuis la phase d'élaboration de certains marchés de la Ville, en passant par leurs clauses et jusqu'à leur mise en œuvre. Voici quelques exemples de mise en œuvre et des chiffres clefs 2023 :

Leviers	Quelques exemples de mise en œuvre et chiffres clefs 2023
Expression du besoin	Pour les jeux et jouets, la valeur des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage devra représenter 20% des dépenses annuelles (dont au moins 5 % de produits réemployés ou réutilisés). · Au minimum 40% des dépenses annuelles consacrées aux achats de papier doivent intégrer des matières recyclées. 23 marchés notifiés en 2023 incluent la clause développement durable Charte chantier à faible impact environnemental : 2 marchés de travaux de réhabilitation et extension des groupes scolaires Paul Langevin Wallon et Marcel Pagnol
Critères de sélection et d'attribution	Pour les prestations traiteur, pénalité de 20 % du montant du bon de commande pour non atteinte du % minimum de produits certifiés biologiques dans les préparations objet de l'accord-cadre. 62 marchés notifiés en 2023 et incluant des critères de développement durable 2 bilans carbone demandés dans le cadre de marchés
Ouverture à certains opérateurs	• Lot Mulchs réservé à une entreprise adaptée ou un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) • Produits de brosseur, essuyage et balayage - réservé à un EA ou ESAT • Lot sandwichs variés et paniers repas attribué à un ESAT • Lot nettoyage de la vitrerie des écoles et centres de loisirs réservé aux SIAE.
Définition de labels et normes techniques	Exigences des normes environnementales pour le marché fourniture de papier : NF ENVIRONNEMENT, ECOLABEL EUROPEEN, ANGE BLEU, APUR, PEFC, FSC (pour une gestion responsable et durable des forêts).
Intégration de la dimension sociale	26 marchés notifiés en 2023 incluent cette clause.

Pour compléter, lors du renouvellement du **marché de traiteur**, notamment sur son lot cocktail, buffet et plateau repas, a été retravaillé en terme d'exemplarité, en intégrant notamment les enjeux de la loi EGALIM, autour deux objectifs structurant :

- la traçabilité et l'approvisionnement par des circuits courts : % de produits locaux, % de produits de saison, % de produits durables et biologiques, ...
- la gestion des déchets : limiter les emballages superflus et à utiliser uniquement des emballages et contenants recyclables, biodégradables et compostable, lutte contre le gaspillage alimentaire, mettre en œuvre tous les moyens pour s'assurer de la collecte et de la revalorisation des déchets alimentaires, d'une manière générale assurer un tri des déchets (déchets recyclables/déchets non recyclables).

Perspectives 2024

- Faire progresser significativement la part d'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées – en lien avec la loi AGECE
- Intégrer des pénalités dans le cas de défaillance du titulaire sur le traitement des déchets.
- Établir un guide de procédure à destination des structures de l'ESS pour répondre à une consultation

Télétravail

250 agents sont concernés en 2023 par une convention de télétravail, représentant 9630 journées enregistrées.

Le conseil Municipal du 14 décembre 2023 a la charte fixant les conditions de télétravail des agent, afin d'en faciliter l'accès, notamment en réduisant la période de carence pour les agents prenant de nouvelles fonctions et la revalorisation du montant de l'indemnité journalière passée de 1,50€ à 2,88€ au dernier trimestre 2023.

Mobilités

290 agents ont bénéficié en 2023 du versement du forfait mobilité durable. Le Conseil Municipal du 14 décembre 2023 a étendu les conditions d'obtention du forfait : à partir de 30 jours de déplacement recourant à des mobilités durables, cumul possible avec le remboursement partiel d'abonnement transport, extension des modalités de déplacement comme les trottinettes, ... Le forfait a été revalorisé avec un montant maximum à 300€.

En 2023, un entretien et une remise en état complet de la flotte de vélos mise à disposition du personnel municipal dans le cadre de ses déplacements professionnels ont été réalisés.

La Ville a également acheté 16 Vélos à Assistance Électrique supplémentaire pour faciliter les déplacements professionnels à vélo. Le pool vélos mis à disposition est ainsi composé de 41 vélos :

- 9 vélos classiques

- 4 vélos triporteurs
- 28 vélos à assistance électrique

Afin d'accompagner l'évolution de la mobilité professionnelle des agents, la Ville a organisé deux ateliers d'auto réparation et sensibilisation à la mobilité à vélo, dédiés aux agents :

- le 20 septembre 2023 ; pendant la Semaine Européenne de la Mobilité, au sein du centre technique municipal
- le 21 novembre 2023 ; en orientant davantage l'après-midi sur la sécurité des agents et l'appropriation des vélos de la flotte municipale

Le nombre total de véhicules municipaux est de 232 tout type confondu, dont : 72 Zoé (électrique), 51 kangoo Z.E (électrique), 3 Goupil (petit utilitaire léger) électrique, 7 Iveco au Gaz naturel (utilitaire léger), 2 véhicules hybrides, 4 scooter "A.S.V.P." (électrique).

La consommation annuelle de carburant en 2023 s'élève à 103 771 litres, tout carburant confondu, soit une baisse d'environ 14 % au regard de 2022.

Usages numériques

La Ville poursuit ses actions en matière d'éco responsabilité numérique via :

- **Don de matériel informatiques.** Ainsi à travers les délibérations du Conseil municipal du 16/02/23, du 09/06/23 puis du 14/12/23, la Ville a déclassé 101 ordinateurs, 43 imprimantes et 7 copieurs. Reconditionnés et entièrement équipés, ils ont été donnés à des Colombien.ne.s. Il est prévu pour 2024 la poursuite et le développement de cette action.
- La sobriété numérique, avec l'augmentation de la durée d'usage du matériel numérique, principalement les téléphones et les ordinateurs.

La Ville poursuit la dématérialisation des procédures RH en veillant à l'inclusion de tout.e.s.

Accompagnement des transformations

- Lancement du **réseau Référents Transition** en décembre 2023 : un collectif d'agents de tous services et niveau hiérarchique, afin de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre des actions en faveur de la transition écologique. Les premiers enjeux de travail identifiés sont la transition énergétique, la nature en ville et l'éducation à l'environnement. Un programme de rencontres et de formation est en construction pour accompagner ce collectif de travail.
- Déploiement des **éco-gestes de sobriété** dans le cadre du plan de sobriété communal, via une communication au sein de chaque service ainsi que dans la communication interne ciblant l'ensemble des agents : extinction des appareils en veille ; entretien des appareils électroménagers, ne pas couvrir les radiateurs, ...

- La mission Transition écologique et le secteur Prévention du service QVCT ont remis 343 bouteilles isothermes aux agents travaillant en extérieur ou effectuant des déplacements à pied, concernant ainsi 193 agent.e.s pour les services techniques, 120 agent.e.s pour la direction Sécurité, et 30 agent.e.s pour les aides à domicile. Cette action s'inscrit à la fois dans la protection de la santé des agents que dans la préservation de l'environnement, contribuant à supprimer les objets en plastique à usage unique.
- La ville a souhaité repenser l'administration de demain dans une démarche d'amélioration continue de la relation entre habitants et administration. Elle a donc associé les habitants, les agents, et les élus à la construction de son **projet d'administration**. Pour cela après un appel à candidature et un tirage au sort, 3 assemblées ont été constituées et des ateliers de débriefing multi acteurs ont eu lieu. Ainsi Colombes a ouvert ses coulisses aux habitants pour recueillir leurs expériences et préconisations afin d'améliorer la qualité des services publics locaux. Ce copilotage inédit a été récompensé par 4 étoiles lors des trophées de la participation & de la concertation 2023.

Inclusion RH

- Handicap

La Ville est inscrite dans la démarche proposée par la plateforme « acceslibre » qui a pour objectif de recenser l'accessibilité de tous les lieux recevant du public et de partager ces informations le plus largement possible.

Tous les services de la ville ont instruit la plateforme pour rendre notre ville plus accessible / partager les informations indispensables aux déplacements des personnes en situation de handicap. Ce travail réalisé en partenariat avec les services techniques de la ville. En savoir +

la Ville a également renouvelé son engagement dans les Duodays à travers l'organisation de sa 3ème édition. Du 20 au 24 novembre 2023, 30 candidats ont concrétisé un Duo avec les services, entreprises et associations volontaires, élargissant ainsi la mobilisation au regard de l'année 2022.

Il est à noter que la Ville s'est dotée de l'outil ACCEO, solution d'accessibilité téléphonique et physique proposant un accueil sur place et un échange en face à face. Cet outil, facilitant l'accès au service public des personnes sourdes, malentendantes, sourd aveugles ou aphasiques, fait l'objet d'un déploiement progressif au sein des services accueillant du public.

- Mission égalité Femmes Hommes

Dans le respect de la loi pour la transformation de la fonction publique, la Ville a élaboré son premier **plan d'actions pour l'égalité professionnelle** en 2022. Le plan d'actions dédié à l'égalité professionnelle a été présenté en CST puis au Conseil Municipal de Juillet 2023 autour de 4 axes :

- Évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garanties de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadre d'emplois, grades et emplois dans la fonction publique

- Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations

Les différentes actions seront mises en place tout au long 2024-2025 par l'ensemble des services concernées.

Mise en œuvre du **congé menstruel**

La municipalité a soumis au vote du Conseil Municipal de 6 Juillet 2023 l'instauration du congé menstruel. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du plan d'égalité femmes-hommes de la ville de Colombes. Le congé menstruel vise à permettre aux femmes souffrant de menstruations incapacitantes d'améliorer leur prise en charge médicale et d'éviter des conséquences économiques liées à des absences sur le temps de travail.

Mise en place d'un **dispositif de signalement** pour toute personne s'estimant victime de violences sexistes ou sexuelles, de harcèlements ou de discriminations

Le dispositif de signalement de la ville de Colombes a pour objet de recueillir les signalements des agent.es qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitements des faits signalés.

Lors de l'année 2023, la mission égalité femmes-hommes a effectué **des sensibilisations aux animateur.trices sur les stéréotypes de genre**. Ces formations sont intégrées dans le dossier RH des agent.es formé.es. Ces actions s'inscrivent dans le Projet éducatif de territoire – axe 3 « porter l'égalité fille - garçon ».

Les Responsables et adjoints accueils de Loisirs de écoles cités ci-dessous ont été formés :

- Georges Pompidou primaire
- Marcel Pagnol primaire
- Simone Veil Primaire
- Charles Péguy élémentaire et maternel
- Buffon Maternel et élémentaire
- Jean-Jacques Rousseau élémentaire et maternel
- Tour d'Auvergne élémentaire et maternel
- Marcelin Berthelot élémentaire et maternel
- Henri Martin élémentaire et maternel
- Victor Hugo élémentaire et maternel
- Jean Moulin et Reine Henriette Maternel
- Charles Perrault et Anne Frank maternel
- Jules Vernes maternel
- Hoche élémentaire et maternel
- Lazare Carnot élémentaire et Gustave Bienvenu maternel
- Léon Bourgeois A et B élémentaire
- Maintenon élémentaire et maternel

Focus sur une action

Action : Création du réseau des référents transitions	
Objectif(s) - Faciliter et accompagner la mise en œuvre des transitions au sein des services municipaux - ODD 5 Égalité entre les sexes - ODD 12 Consommation et production responsables - ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) - L'ensemble des directions de la Ville - Mission Égalité Femmes Hommes-Femmes - Mission Transition écologique	Politique(s) de rattachement - Stratégie locale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations - Ensemble des politiques communales intégrant les enjeux de la transition écologique - Exemplarité de l'administration – éco responsabilité
Description - Concerne tous les services, sur la base du volontariat 4 grandes missions : s'informer, se former, relayer, agir	Chiffres clefs 15 référents mobilisés en 2023
Perspective(s) 2024 - Des rencontres mensuelles, format court pour se connaître et connaître les actions mises en œuvre - Des temps de formations – actions trimestriels - Un programme de travail autour d'enjeux à cibler : transition énergétique, végétalisation & préservation des ressources et des milieux, mobilités, achat & consommation responsable	

Partie n° 2 Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

Partie n° 2 Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

.....	74
Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels.....	75
Enjeu : Santé.....	75
Enjeu : Précarités.....	77
Enjeu : Culture.....	78
Enjeu : Éducation.....	80
Enjeu : Jeunesse.....	82
Enjeu : Seniors.....	84
Enjeu : Démocratie locale.....	86
Enjeu : Pratiques sportives.....	87
Enjeu : Vie associative.....	89
Finalité n°5 – Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires	
.....	91
Enjeu : Habitat - Logement.....	91
Enjeu : Emploi-insertion.....	92
Enjeu : Égalité – inclusion.....	93
Enjeu : InterG.....	98
Enjeu : Accès aux droits et aux services publics.....	99
Enjeu : Politique de la ville.....	100
Enjeu : Prévention – propreté, tranquillité publique et gestion des risques	
.....	101
Enjeu : Coopération et solidarité internationale.....	105

Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels

Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart des besoins essentiels à leur épanouissement : la santé, l'éducation, lutter contre les précarités, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, l'accès aux pratiques sportives, la participation active à la vie associative et citoyenne de son territoire.

Pour exemple, l'augmentation des prix de l'énergie depuis des mois fragilise encore davantage des ménages en difficulté, mais également les ménages modestes, qui se retrouvent soit à ne pouvoir faire face à leurs charges, soit au détriment du confort dans le logement (ne plus se chauffer) avec à terme des impacts sur la santé, la sociabilisation, ...

Il est à noter que les logements avec une forte consommation d'énergie, appelés « passoires thermiques », vont être progressivement interdits à la location à partir de 2023 . Le seuil maximal de consommation d'énergie finale d'un logement sera fixé à 450 kWh/m² à compter du 1er janvier 2023 pour la France métropolitaine – [loi Climat et résilience](#) (août 2021).

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD n°1 Pas de pauvreté
- ODD n°3 Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité entre les sexes
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°16 Paix justice et institutions efficaces
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Enjeu : Santé

Contrat Local de Santé

La Ville poursuit le travail de renouvellement de son contrat local de santé, autour de 6 axes et regroupant 30 actions, en associant les Colombiennes et les Colombiens. L'enquête participative a été une réussite, diffusée pendant le mois d'avril 2023, sur la plateforme « Participons » de la Démocratie Locale et mise à disposition en format papier dans 8 accueils publics différents, a recueilli 682 réponses.

Nous avons ainsi obtenu la création d'un Conseil Local de Santé Mentale, pour lequel le recrutement d'un.e coordinateur.trice est en court.

Sport santé et nutrition

La demande d'habilitation « Maison Sport Santé » de la ville de Colombes a été renouvelée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

La Ville poursuit la mise en œuvre du dispositif « Bougez-Bien, Mangez Mieux » en direction des enfants de 7 à 11 ans. Il a ainsi permis de suivre 12 enfants de mars à juin 2023. Pour l'année scolaire 2023/2024, 17 enfants sont accompagnés.

Évaluation et valorisation du dispositif "Pour votre santé, soyez sport" (PV3S) :

- Par PromoSanté Ile-de-France afin d'élaborer un partage de connaissances en santé publique
- Par la Société de Gériatrie et de Gérontologie qui a présenté une étude sur le dispositif montrant des résultats très encourageants pour les participants

En 2023, les équipes de la Ville ont élaboré un nouveau dispositif de sport santé avec l'unité d'obstétrique de l'hôpital Louis Mourier pour les femmes enceintes souffrant de diabète dont la mise en œuvre est prévue en janvier 2024.

Les 3 dispositifs de sport-santé ont un axe nutrition avec des ateliers animés par une diététicienne.

- dans le cadre de la Cité Éducative autour d'un projet bucco-dentaire en cours sur le brossage méridien en partenariat avec les animateurs des centres de loisirs maternels.
- Dans le cadre d'Octobre Rose qui a permis la remise d'un chèque de 5493 € (4180 € en 2022) à la Ligue contre le cancer correspondant aux inscriptions à la course des 10 km des Foulées Olympiques Roses.

Nous notons également la reconnaissance de la mairie de Colombes par l'Établissement Français du Sang avec le Label or « Commune Donneur » 2023.

Espace Santé Jeunes

Les équipes de l'espace santé Jeunes organisent leur action autour de 4 pôles :

- Centre de Santé Sexuelle de l'ESJ – exemples d'actions 2023

Actions collectives dans les lycées auprès des jeunes de 2de, 1ère et classes de terminales autour de la vie affective relationnelle et sexuelle, ainsi que de la prévention du SIDA et des IST

Groupes de paroles en faveur des parents de jeunes en situation de handicap

...

- Pôle « Accompagnement psychologique » de l'ESJ – exemples d'actions 2023

Consultations individuelles au sein de l'ESJ

Les Points Accueil Écoute Jeunes au sein des structures partenaires

...

- Pôle « Equilibre alimentaire » de l'ESJ – exemples d'actions 2023

Ateliers « Prévention alimentation auprès d'un public peu averti » fréquentant les CSC

Prévention alimentation auprès d'un public en situation de handicap

Consultations individuelles « Equilibre alimentaire »

...

- Pôle « Pré-accueil » de l'ESJ – exemples d'actions 2023

Accueil individuel au sein de l'ESJ

Accueil collectif d'information pour les lycéens et les collégiens, avec pour objectif de présenter l'environnement et les professionnels de santé.

...

En 2023, les actions collectives ont rassemblé :

- 2432 jeunes ont bénéficié des actions de prévention collective dont 1317 filles et 1115 garçons.
- 159 parents ont bénéficié des rencontres à thèmes (119 femmes et 40 hommes)

Bilan des consultations individuelles premier trimestre 2023 :

- 549 jeunes reçus au cours du 1er semestre 2023 dont 272 pour la première fois (382 filles et 167 garçons)
- 1496 entretiens réalisés (3 entretiens par jeunes) dont 652 dans le cadre de la permanence « Accompagnement psychologique » et 404 dans le cadre de la consultation « Vie affective relationnelle et sexuelle ».
- 34 % des jeunes reçus viennent des quartiers prioritaires

Perspectives 2024

- Signature du Contrat Local de Santé le 21 mars 2024
- Recrutement d'un.e coordinateur.trice du Contrat Local de Santé Mentale
- Mise en œuvre du dispositif « sport et grossesse » en janvier 2024
- Travailler sur la coordination du sport-santé au sein de la ville et notamment sur la « Maison Sport Santé »
- Mettre en place une journée rallye pour les enfants du dispositif 2B2M ainsi que leurs parents
- Travailler en partenariat avec la direction des sports et la culture sur une journée Cité Éducative mêlant le sport, la santé et la culture en direction des CM2 des écoles élémentaires de Colombes
- Rénovation de l'ancienne mairie de proximité des Fossés Jean pour l'accueil de professionnels de santé (2 kinés, 1 podologue et 1 infirmière)
- Mettre en place à partir d'octobre 2024 l'action "Prévention des problèmes de santé liés à l'alimentation chez les enfants et adolescents" en partenariat avec le collège Marguerite Duras et le lycée Guy de Maupassant
- Poursuite des actions de l'espace santé Jeunes

Enjeu : Précarités

Les équipes du Centre Communal d'Action Social (CCAS) ont poursuivi les déploiement de SOLIDIAG, action ludique de lutte contre la Précarité Énergétique. Vingt familles ont intégré le parcours pour les 12 mois – à partir de septembre 2023, accompagnée par 10 référents de parcours, membres des différentes institutions partenaires dont le Service Social Départemental et Colombes Habitat

Public. Chaque mois, un objectif de réduction consommation énergie / eau / améliorer la qualité de l'air intérieur est défini avec et par la famille.

Dans une logique de complémentarité du Comité des Sans Abri, la Ville s'est inscrite dans le cadre de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine 26 janvier 2023 dernier. Il s'agit d'une opération de décompte de nuit des personnes sans abri sur le territoire colombien. 18 secteurs ont été quadrillés par 18 équipes. Ainsi, 110 personnes ont été mobilisées soit 75 femmes et 25 hommes.

22 personnes ont été recensées, soit 16 hommes et 4 femmes, et pour lesquelles des kits ont été distribués

- Alimentaire : à titre gracieux par les acteurs économiques de la ville : Leclerc, Carrefour City
- Une gourde : à titre gracieux par Séneo
- Vêtement
- Hygiène : à titre gracieux par les acteurs économiques de la ville et par l'association Féminité sans Abri

Perspectives 2024

- Poursuite de l'action Solidiag et premier bilan
- Nouvelle édition de la Nuit de la Solidarité : 20 secteurs, 20 équipes, 120 personnes à mobiliser, distribution de kits

Enjeu : Culture

La démarche **Graines de culture**, initialement portée par les équipes de la médiathèque Jacques Prévert, s'enrichit encore en 2023, à travers les actions ci-dessous, contribuant ainsi à la *culture scientifique* à Colombes.

- Poursuite des actions
 - accueils de classe sur le thème nature autour de Graines de culture (dispositif aquaponie, lombricomposteur, hôtel à insectes...)
 - mise en œuvre de l'axe *sciences et techniques du contrat territoire-lecture* :
 - amplification des ateliers transition écologique depuis Prévert jusqu'à l'ensemble du réseau
 - réalisation d'actions « *Science se livre* » : manifestation départementale février/mars sur le thème l'eau, depuis les médiathèques jusqu'à des structures autres (Ehpad, théâtre...)
- Nouvelles actions
 - Événement avec Nutreets lors de l'inauguration de la ferme urbaine via une rencontre avec le fondateur, autour du bassin d'aquaponie

- Travail partenarial avec le nouvel éco-site C2Mains
- Ateliers de sensibilisation avec la fresque du climat et la fresque de la mobilité
- Mise en œuvre de la grainothèque : process de fonctionnement, communication, recherche de partenaires associatifs
- structuration de la démarche transition écologique : référente interne, Participation à des groupes « bibliothèques vertes » dans des associations professionnelles (Bib92, ABF), ...

Les **Parcours Culturels de Proximité** (PCP) sont des projets annuels construits par les enseignants. Sur les projets ciblés développement durable pour l'année Scolaire 2022-2023, 4 projets ont été retenus et accompagnés par la Ville. Il ont concerné 477 enfants :

- RECYCL'ARBRE
 - Sensibiliser les enfants à la place de l'arbre dans leur environnement proche. (Charte de l'arbre de la ville de Colombes)
 - 75 élèves (mater/élem) concernés
- LES CONTES DES 1001 VAGUES »
 - écrire et illustrer un livre de contes écologiques avec l'aide d'un écrivain Colombien (Partenariat avec une classe du collège Marguerite Duras)
 - 89 élèves élémentaires concernés
- UPCYCLING
 - sensibilisation à l'économie circulaire et à l'impact du textile dans la pollution de notre planète. Démarche éco responsable pour donner du sens au tri sélectif.
 - 202 élèves concernés
- « QUELLES POTIONS POUR PROTEGER NOTRE PLANETE »
 - Mettre en œuvre une démarche scientifique. Recueil de récits imaginaires reliés en format livre de poche
 - 111 élèves concernés

Le **Parcours Culturel Colombien** (PCC) est proposé par la Ville sur l'eau. Il a concerné 118 enfants sur l'année scolaire 2022-2023.

Perspectives 2024

- Graine de culture
 - Donner de la visibilité à la démarche Graines de culture en travaillant son identité visuelle
 - Reprise de contact avec Biscornu – un partenaire mobilisé en 2021
 - Poursuite des relations avec Nutreets (ferme urbaine de Colombes) pour des actions de sensibilisation communes

- Participation au montage d'une journée dédiée à la condition animale en ville, avec comme objectif, l'ouverture de l'exposition au printemps 2025
- Développement des acquisitions documentaires autour de la transition écologique
- Réflexion sur les atelier de sensibilisation autour de la démarche de fresque, avec une nouveauté la « Fresque du livre » [en savoir +](#)
- La Ville accueillera des ateliers 2 tonnes dans les trois médiathèques à partir de 2024, pour des publics ados/adultes. Il s'agit de travailler la prise de conscience de son empreinte carbone ainsi que des pistes d'allègement de celle-ci. [En savoir +](#)
- Parcours culturels
 - Poursuite du PCC « Cycle de l'eau »
 - Nouveau PCC « Bien-être animal » à destination des maternels et élémentaire, pour accueillir 8 classes soit 251 élèves en tout
- Développement du partenariat avec C2MAINS

Enjeu : Éducation

La Ville de Colombes poursuit le déploiement de son **Projet éducatif de territoire** (PEdT) pour les 3 à 11 ans, sur la période 2022 à 2025.

L'axe n°1 porte spécifiquement sur les enjeux de la transition écologique, à travers 5 grandes actions, dont voici des exemples d'actions conduites en 2023 :

- Développer les mobilités douces et actives pour favoriser les pratiques d'éco-mobilité scolaire (action n°1) ;
 - poursuite du savoir-rouler à Vélo pour l'ensemble des enfants de CM2 des écoles Bufon, Simone Veil, Henri Martin, et Charles Peguy
 - Travail préparatoire à l'élargissement du savoir-rouler à vélo : identification de partenaires, recherche de financements, achat & réparation de vélo, ...
- Améliorer la qualité des repas, en proposant des produits de qualité, diversifier les apports de protéines, lutter contre le gaspillage, éduquer à l'alimentation (action n°2) ;
 - action nouvelle : dispositif petite / grande faim
- Agir au quotidien sur les ressources et l'énergie, pour mettre en œuvre à l'école l'éco-responsabilité au quotidien (action n°3) ;
 - action nouvelle : identification et inscription dans le programme CUBE.écoles
 - poursuite du tri dans les classes dans les écoles volontaires, travail à l'élargissement de la démarche vers le zéro déchet
- Ré-aménager les cours d'école, pour mettre en œuvre la démarche de cours écologiques, c'est à dire adaptées aux enjeux du développement durable (action n°4) ;
 - Travail de co-conception et 1ère phase de travaux pour les cours écologiques du groupe scolaire Maintenon
- Accompagner les professionnels, permettre à chaque professionnel de se former sur l'éducation à l'environnement et au développement durable et de s'outiller sur la transition écologique (action n°5).

- Actions de sensibilisation dans le cadre des démarches de co-conception des cours écologiques

Les **équipes des accueils de loisirs** ont poursuivi leur travail de recensement des actions et initiatives en lien avec le Développement Durable. Les équipes se sont également mobilisées dans le cadre de la nouvelle démarche sur les cours écologiques (groupe de travail, co-construction de projet de nouvelle cour, candidatures, ...).

Conjuguer fourniture scolaire et protection de l'environnement, c'est d'abord ne pas jeter ce qui peut être encore utilisé. Ainsi, la Ville a reconduit par la deuxième année, un **kit scolaire** - rentrée 2023, différencié selon les classes. Un kit complet est fourni à l'ensemble des enfants rentrant au CP. Le kit est ensuite réassorti pour les fournitures usées comme les stylos ou le bâton de colle et complété d'un objet ciblé correspondant à chaque niveau.

Dans la même logique, la Ville a reconduit sa démarche pour **rentrée scolaire accessible** à tous.tes, grâce à du matériel pédagogique adapté à leurs besoins spécifiques connus des professionnel.le.s qui les suivent. Les élèves en situation de handicap ont des fournitures supplémentaires, constituant un kit de rentrée inclusif.
En savoir +

Petite enfance

Les équipes se mobilisent autour des pratiques eco-responsables, dans tous les aspects :

- Développement de l'utilisation de produits maison, pour exemple la fabrication de spray de bicarbonate+vinaigre+eau pour désinfection. La même démarche est suivie pour la lessive.
- Inscription dans la dynamique des Duo Days.
- Des espaces plantations présents dans tous les crèches
- Sensibilisation à la sobriété énergétique
- Le tri des déchets (carton, plastiques et déchets non recyclables)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire. Les commandes de repas sont effectuées au plus près des besoins.
- Développement et la pratique du vélo au sein des équipes pour les déplacements domicile – travail

La Ville est intervenue à la crèche des Arlequins afin de recréer un véritable espace pédagogique de plein air à travers une zone pédagogique potagère, ainsi qu'à la crèche des Hirondelles en refaisant l'aire de jeu avec un sol en liège.

Perspectives 2024

- Déploiement des actions Transition écologique inscrite au PEdT
 - 2 nouveaux projets de cours écologiques
 - lancement du programme CUBE.écoles auprès de 6 écoles – sobriété énergétique & culture scientifique
 - élargissement du programme savoir-rouler à vélo
 - enrichissement de la démarche prévention et tri, vers une démarche zéro déchet
 - appui aux équipes périscolaires dans leurs actions en faveur de la transition écologique

- Mise en place de composteur dans les crèches

Enjeu : Jeunesse

Le Ville poursuit son action de BAFA citoyen avec plus de 50 jeunes en stage théorique accueilli en 2023, soit 106 bafa financés dans le cadre de ce dispositif depuis 2022. La Ville est en cours de renouvellement de sa convention pour assurer cette formation. La Ville assure également l'accompagnement pour la recherche du stage pratique.

La Ville a poursuivi ses actions en 2023 comme les accueils au Bureau information jeunesse ou encore la deuxième édition festival Expression urbain.

Les **États généraux de la Jeunesse** ont été lancé le 26 mai 2023 par l'enregistrement d'une émission Web tv, puis se sont poursuivis jusqu'en décembre, autour de 3 grandes séquences :

De juin à septembre

- Diffusion d'un questionnaire auprès des professionnels et structures jeunesse présents sur la ville de Colombes
- Diffusion du questionnaire auprès des jeunes directement lors des événements organisés sur la ville (Fête de la jeunesse, de la musique, Fête du sport, de la cerise, Happy Culture, forum des associations...)
- Diffusion dans l'ensemble des établissements scolaires de la ville

En octobre et novembre : organisation de 5 rencontres quartiers avec les jeunes et associations locales

Le 2 décembre 2023 s'est déroulé l'**Agora « Nous jeunesses Colombiennes »**. Les questionnaires et rencontres quartiers avec les jeunes ont été restitués, enrichis par des temps de partage d'initiatives inspirantes et de témoignage d'acteurs associatifs. 5 Ateliers de réflexions et d'échange ont été animés sur les thématiques jeunesse issues des questionnaires et des rencontres quartiers :

- S'exprimer et s'engager
- Imaginer ses temps libres
- Agir contre les discriminations
- Étudier, se former : c'est comment ?
- Bien vivre à Colombes, où les questions de santé & prévention et du développement durable ont été travaillées autour des enjeux du comment agir ou encore de quelles sont les priorités.

Des premières idées ont ainsi été proposées par les Jeunes, dont certaines en lien avec les enjeux de la transition écologique :

- Agrandir les parcs
- Augmenter le nombre de parcs municipaux
- Réduction de la pollution
- Sensibilisation à la cause environnementale
- Mettre à disposition des espaces afin de faire du roller, de la trottinette ou encore du vélo

- Améliorer les déplacements et la location de trottinettes à Colombes
- Valoriser le tri sélectif par des avantages (monnaie locale)
- Organiser des ramassages des déchets entre habitant·es (lien social + entretien)
- Planter plus d'arbres fruitiers
- ...

Conseil communal des Jeunes

Les nouveaux membres du Conseil Communal des Jeunes (CCJ) ont été investis le 14 avril 2023. Les conseillères et conseillers, issu·es des collèges, lycées, établissements médico-professionnels et de la mission locale représenteront la jeunesse de Colombes au sein cette assemblée élue jusqu'en septembre 2024. Les jeunes siègent en séance plénière un à deux fois par an. Ils se répartissent également au sein 4 commissions, siégeant un mercredi par mois :

- commission Communication, développement d'un projet de journal autour des JOP Paris 2024 – parution à l'issue des JO dans un numéro spécial du Vivre à Colombes
- commission Sport Jeux Olympiques et Santé, développement d'un projet d'olympiade junior inter établissement – organisation en 2024
- commission Egalité Citoyenneté : rencontre des résidents de la maison de retrait, récolte de produits d'hygiène et de soin à destination de femmes et de mamans en précarité
- commission Transition écologique : visite et rencontre des équipes de la Prairie du Moulin Joly, clean-up anti mégots dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, co-conception dans le ré aménagement d'un espace vert municipal (action 2024)

Ainsi le CCJ rassemble 71 jeunes élus titulaires et suppléants en 2023, représentant 100% des collèges et lycées impliqués.

Perspectives 2024

- BAFA citoyen : dans le cadre de la formation de perfectionnement, il sera proposer de passer le brevet de surveillant de baignade
- Bureau information jeunesse (BIJ) : création de 2 nouveaux dispositifs
 - aide au projet Jeune 17 à 25 ans
 - aide au départ en vacances autonome
 - aide à la recherche de stage pour les élèves de niveau infra Bac (stages d'observation - stages pour les élèves en bac pro...)
- Etats généraux de la Jeunesse : analyse des actions et projets proposé, choix des actions et écriture du manifeste « Nous jeunesses Colombiennes »
- CCJ : déploiement des actions des 4 commissions
- Création Tiers lieux. La direction de la Jeunesse travaille à la création d'un Tiers lieux qui utilise la gestion collective du lieu, l'art, la culture et l'éducation populaire comme moyen d'émancipation pour les jeunes. Les équipes travaillent

sur l'analyse des besoins ainsi qu'autour de 3 objectifs clefs - ouverture prévue sur 2ème semestre 2024

- Objectifs 1 : Être un espace repéré par les jeunes et les partenaires
 - Objectifs 2 : Être un lieu socioculturel fort
 - Objectifs 3 : Être un espace d'expérimentation et de liberté pour et par les jeunes
- Développement de l'offre de séjours pour les jeunes

Enjeu : Seniors

Les ateliers de prévention :

En 2023, le CLIC a poursuivi, en coordination et en complémentarité avec les autres acteurs locaux (Le service Intergénérationnel, la résidence Yvonne Feuillard, les CSC Petit-Colombes, Europe et Fossés-Jean) la mise en place d'ateliers de prévention avec le PRIF (Prévention Retraite Ile de France) à partir de septembre 2023. 2 ateliers ont été organisés :

- « Equilibre et prévention des chutes » : un atelier de 12 séances (de septembre à décembre) qui a réuni 9 participants.
- « Bien sur Internet » : un atelier de 10 séances (à raison de 2 séances par semaine) en novembre et décembre, qui a réuni 11 participants.

Les cafés des aidants :

Mis en place depuis septembre 2009, il propose aux entourages (Familles, amis) communément appelés « aidants familiaux » et actuellement nommés « proches aidants » de se retrouver 1 fois par mois dans un lieu convivial, pour échanger sur leurs expériences et leurs difficultés, s'entraider, s'informer, se soutenir. C'est un espace d'écoute et de partage qui offre une parenthèse dans le quotidien des aidants. Il est co-animé par la psychologue et un travailleur social du CLIC et se déroule depuis 2021 à la Maison des Associations.

Le Café des aidants de Colombes bénéficie également de la collaboration de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants « les camélias » porté par la Fondation Aulagnier, dans le cadre d'un partenariat conventionné.

En 2023, 106 participants sur l'ensemble des 10 rencontres, soit 1 moyenne de 10,6 participants par séance, soit 37 proches aidants différents.

La semaine bleue : participation du CLIC à cette manifestation annuelle pilotée par le service intergénérationnel

Elle s'est tenue à Colombes **du 29 septembre au 8 octobre 2023**. Le CLIC a proposé le jeudi 5 octobre, en partenariat avec l'action sociale de Malakoff-Humanis un spectacle de théâtre-Forum « **Pour le meilleur ou pour le pire** » sur les violences faites aux femmes de plus de 65 ans, avec la compagnie NAJE (Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir). Plus de 40 personnes ont assisté à la représentation et participé activement au débat théâtral.

Un partenariat conventionné avec l'association UNIS-Cité Ile-de-France : pour des visites de convivialité d'un binôme de 2 jeunes volontaires en service civique :

Depuis décembre 2021, le CLIC a engagé cette collaboration dans le cadre du

programme « Les Jeunes Amis 92 ».

Les objectifs de ce dispositif, soutenu également par le Département et l'organisme de retraite Agirc-Arrco : lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens intergénérationnels. En 2023, plus de 15 seniors ont pu bénéficier de ces rencontres régulières (tous les 15 jours).

Cette initiative vient compléter le partenariat avec l'association les Petits Frères des pauvres, qui accompagne grâce à ses bénévoles les personnes âgées vulnérables et isolées.

Un atelier Bien-être proposé à des femmes âgées isolées :

Comme en 2022, le CLIC a proposé un atelier Bien-être animé par une socio-esthéticienne colombienne, le 8 décembre 2023. La résidence Yvonne FEUILLARD nous a accueillies dans sa salle d'activités au RDC. Pour les personnes qui ne pouvaient pas venir seules, nous avons organisé un accompagnement véhiculé.

8 personnes y ont participé.

La Ville de Colombes s'est inscrite l'été 2023 dans le **dispositif départemental ÔYES**, afin de rompre l'isolement pendant la période estivale. Ouvert à tout.e.s les Colombien.ne.s de plus de 60 ans, le dispositif, gratuit, propose des temps d'échange, de partage et de lien social par des étudiants formés. Il a concerné 40 bénéficiaires et accompagné par 4 étudiante.s. formés, recrutés dans le cadre d'un contrat de travail d'un mois.

Perspectives 2024

- Poursuivre les ateliers de prévention PRIF :
 - Un atelier « Plus de pas » pour promouvoir la marche au quotidien comme activité physique adaptée (Printemps 2024)
 - Un atelier « mémoire » pour stimuler sa mémoire pour les personnes âgées ne souffrant d'aucun trouble.
- Poursuivre le Café des aidants et actions de soutien aux aidants
- Participer à la semaine bleue 2024
- Développer le partenariat avec UNIS-Cité et autres actions de lutte contre l'isolement des âgés.
- Développer les ateliers « Bien-être » pour les personnes âgées isolées, sur un programme de plusieurs séances et en proposer à un groupe d'hommes aussi.
- Participer à la mise en place du Conseil Local en Santé mentale
- Reprendre l'organisation de l'atelier mémoire de la psychologue (quand elle sera recrutée, avant l'été 2024)

Enjeu : Démocratie locale

Budget Participatif

Quatre projets lauréats du budget participatif se sont concrétisés en 2023 :

- Plantation d'arbres au quartier Greves-Petit Colombes : inauguration le 16 janvier
- Pose de bornes anti moustiques dans 4 espaces verts : inauguration le 7 juillet
- Projet Carrés Potagers-Cité des Musiciens : Inauguration 30 septembre
- Projet Espaces fleuris -Inauguration 20 septembre

Conseil de quartier/ **Initiatives** habitants

Les équipes de la Démocratie locale ont accompagnées des initiatives citoyennes, notamment sur les enjeux de la transition écologique :

- Action Zéro Déchet dans les quartiers Basch / Grèves, Petit-Colombes dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets, avec l'association Colombes transition
- 2 actions de Clean-up inscrites dans le cadre du World Clean-Up Day : dans le parc Caillebotte - quartier Fossés-Jean et sur le chemin de halage au départ du quartier Arc Sportif.

Perspectives 2024

- Espace à végétaliser quartier Fossés-Jean
- Projet de concertation terrain d'évolution Léon Bourgeois B
- Concertation Rénovation Parc Caillebotte
- Végétalisation de l'Eglise Saint Pierre Saint Paul
- Projet d'aménagement Avenue Anatole France
- Projet d'aménagement Voies du Boies /d'Estienne D'Orves
- Groupe de travail "Energie partagée" -Conseil de quartier Agent-Sarre
- Groupe de Travail « Alternatives au sac plastique au marché Aragon » avec les quartiers Basch et Grèves Petit-Colombes : atelier prévu au premier trimestre 2024

Enjeu : Pratiques sportives

La Ville a poursuivi les interventions de l'école du sport afin de promouvoir l'accès à la **pratique sportive** dès les premières années de scolarisation maternelle et primaire sur le temps scolaire et extra-scolaire.

Intervention en Milieu scolaire 2022 / 2023

- Terrestre : 326 classes / 3095h / 7150 élèves
- Piscine : 20 classes / 304h / 512 élèves
- Pour un total de Educateur : 17 Educateurs en temps complet et 1 Educateur en temps non complet

Le dispositif « Courons à Colombes » hors scolaire pour la saison 2022/2023 a repris, pratiquer la course à pied dans un cadre sportif gratuit et encadré le samedi matin au Parc Pierre-Lagravère. Cette activité sportive est ouverte à toutes les générations (sauf mineurs). Elle a rassemblé 31 Colombiens et Colombiennes et 7 personnes hors de Colombes.

La Semaine Olympiques et Paralympique s'est déroulée du 3 Avril au 7 Avril :

- Réalisation d'une fresque murale de 40 m x 3 m par les enfants de l'école élémentaire Tour d'Auvergne et l'accueil de loisirs sur les mascottes des JOP au gymnase Tour d'Auvergne
- Rencontres avec des athlètes de l'Equipe de France féminine de hockey sur gazon sur 2 jours.
- Rencontres avec des athlètes Colombiens de haut niveau sur 3 jours.
- Ateliers du musée sur les Jeux de 1924 sur 4 jours.

Les enfants ont pu être sensibilisés pendant 5 jours à différents types de sujets, qu'ils concernent la pratique d'un sport ou d'un handisport, en lien avec le thème de cette semaine. L'objectif est de leur faire découvrir les bienfaits et les valeurs du sport et du handisport dès le plus jeune âge de manière à ce que ces expériences leurs soient utiles tout au long de leur vie, tout en les préparant à l'arrivée des Jeux Olympiques dans leur ville. 1 600 enfants touchés lors de cette semaine.

La ville refait une semaine Olympique du 19 juin au 24 juin 2023

La Ville a organisé une Olympiade de l'emploi 20 juin 2023

- une cinquantaine d'entreprises et de partenaires de l'emploi et de la formation.
- Accès libre et gratuit pour toute personne en recherche d'emploi à partir de 16 ans

Un Concours de Poèmes illustres s'est tenu le 20 juin 2023

- Développer le sens artistique et de création d'une œuvre.
- Remise de récompenses du concours de poèmes illustrés sur le sport et l'inclusion
- Favoriser la cohésion intergénérationnelle
- Impulser la dynamique des jeux olympiques de Colombes
- 2 écoles élémentaires CM1 / CM2
- 4 maisons de retraite, l'intergéné et le service de l'intergéné(hors concours)

Olympiade du Centre Sportif 21 juin 2023

- 17 centres de loisirs maternels : 170 enfants
- Centre sportif : 200 enfants

Soirée des Champions et Bénévoles 23 juin 2023

- Participants : 27 associations
- (350 personnes, public inclus)
- Récompensés :
 - 13 équipes 8 équipes féminines - 3 équipes masculines - 2 équipes mixtes
 - 91 individuels (66 femmes - 25 hommes)
 - 14 Hors catégories (7 femmes - hommes)

La Fête du Sport 24 juin 2023 a rassemblé 1000 personnes.

En plus des actions sportives, nous avons organisé un Village Sport Planète avec un stand de sensibilisation autour d'actions concrètes pour l'environnement (Vélo Smoothie, Cage à déchets et autre) ainsi qu'un stand animé par le Service Prévention Santé, avec la mobilisation spécifique de 333 personnes sur les enjeux de la transition écologique.

Foulées Olympiques le 15 Octobre 2023

Cette année, Les Foulées hissent les couleurs d'Octobre Rose, mois de prévention du cancer du sein. Tous les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le Cancer un chèque de 5493€. 22 dossards en jeu pour participer au Marathon grand public de Paris 2024 ou été donné en 2023. Pour la première fois nous avons ouvert la course à personnes porteuses de handicap, avec le soutien du service Handicap de la ville.

Les Foulées ont rassemblé un total 1178 participants, dont un total de 32 personnes handicapés.

La Ville travaille l'impact environnemental et social de ses événements sportifs :

Par ailleurs les repas des équipes du personnel pour la fête du sport le 25 juin et les foulées Olympiques le 15 octobre tous les conditionnements en cartons, couverts en bambou. Nous sommes en marché avec des entreprises qui s'engagent à fournir des aliments et conditionnements en rapport avec les normes environnementales

Pour les Foulées Olympiques, l'eau du ravitaillement a été fournie en tétra-pack et l'eau à l'arrivée a été fourni en bidon (service à la demande) avec gobelet réutilisable offert en goodies conformément à la Loi AGEC, interdisant le plastique à usage unique.

Le Tour Olympique et Paralympique des Hauts-de-Seine s'est déroulé du 8 au 15 Octobre 2023

La ville de Colombes a été choisie pour l'inauguration du départ de ce tour dans les villes du 92. De nombreuses actions se sont déroulées notamment afin de sensibiliser au handicap, comme l'organisation du CROSS scolaire Sensibilisation au handicap Avec les éducateurs de la ville, rassemblant plus 2000 enfants du CP au CE2, soit 171 classes de Colombes, 2 classes de Bois Colombes et 2 classes de Sèvres

Par ailleurs, le 15 Octobre 2023 a été marqué par l'ouverture des parcours Explore

Terre de Jeux. Les parcours sont :

- Promenez-vous dans le Colombes de 1924 - 3km400
- Colombes – Une histoire Olympique - 7km300
- Colombes – Parcours vert - 4km760 (divisible)

Ils seront référencés et accessibles via un flashcode sur le site « Explore Terre de jeux », qui recense tous les parcours sportifs des villes labellisées Terre de jeux, accessible également sur le site de la ville. Riche de son passé, Colombes a fait le choix de mêler sport et culture dans les siens.

À pied, en vélo, en fauteuil roulant, seul ou en famille, en mode course ou en rando, vous aurez le choix entre trois parcours que vous pouvez moduler à votre goût, en fonction de votre temps, de votre capacité physique et surtout de votre envie.

Cela fait partis de « héritage de JO »

Tous ces parcours ont été créés en partenariat par la Mission Jeux olympique, le service Valorisation du patrimoine et la cellule SIG Cartographie de la direction de l'informatique.

Perspectives 2024

- Maintien des actions mise en place pour les tétra-packs, avec un contrôle sur la composition des AND ING (calcium, magnésium, sodium)
- Continue à aider les clubs sportifs qui se lance dans le handisport.
- Intégrer l'impact environnemental, et l'empreinte carbone lors de l'organisation des évènementiels sportifs
- Mise en œuvre d'actions spécifiques JO
- Recherche d'un fournisseur dans la restauration pour 2024 qui a une équipe de travailleurs handicapés (pour les plateaux repas) étude de budget en cour.
- Reconduction les actions, hormis le TOP92

Enjeu : Vie associative

La Ville a soutenu au titre des subventions aux associations 2023, 10 associations dont l'objet social mentionne spécifique les enjeux de la transition écologique, soit 3 associations supplémentaires au regard de 2022 :

- AMAP du Poète
- Amis de la nature
- Centre Nature
- Citézen
- MDB - Colombes à Vélo
- Pattounes sans toi(t)
- Association des Jardins Familiaux Colombiens
- Colombes Transition
- Colombes Respire
- Vergers du Monde

La Ville a poursuivi les rencontres auprès de l'ensemble des nouvelles associations qui se signalent auprès de la Ville, et notamment les nouvelles associations en lien enjeux sur la Transition écologique, comme Boutures en Seine, structure lauréate de l'appel à projet les ParisCulteurs.

En savoir + sur le projet Boutures en Seine

La Ville a lancé son premier Café écolo le 18 novembre 2023 au Centre nature, en présence de M le Maire. Une dizaine d'associations ont répondu présent, afin de partager leurs actualités, mieux se connaître, notamment pour les structures les plus récentes, et identifier des sujets de travail commun avec la Ville.

Il s'agit de proposer un rendez-vous trimestriel aux associations dont l'objet social est en lien direct avec les enjeux de la transition écologique. Le prochain rendez-vous est prévu au premier trimestre 2024.

Perspectives 2024

- Poursuite du soutien et de l'accompagnement de l'ensemble des associations, notamment sur les enjeux de la transition écologique

Finalité n°5 – Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires

Un des enjeux du développement durable est de recréer et/ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer notamment que le partage des richesses ou que les opportunités ne se fassent pas au détriment des plus démunis, ni des personnes vulnérables (état de santé, genre, âge, ...), ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains.

Dans cette perspective, les enjeux du logement au-delà de leur rénovation thermique, de l'emploi, de l'égalité inclusion, de l'inter générationnel, de l'accès aux droits et aux services publics, de la propreté, de la tranquillité publique ainsi que la coopération et solidarité internationale, sont un des aspects fondamentaux du développement durable.

Ces enjeux sont complètement articulés à ceux de la transition écologique comme sur ceux de l'emploi – insertion en lien avec les responsabilités du monde économique et l'économie sociale et solidaire, les dimensions de la Ville exemplaire sur celui des inclusions, ou encore la coopération internationale qui permet des échanges de pratiques favorisant l'innovation et l'expérimentation sur notre propre territoire.

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD n°1 Pas de pauvreté
- ODD n°3 Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité entre les sexes
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°16 Paix justice et institutions efficaces
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Enjeu : Habitat - Logement

La Lutte de l'Habitat indigne demeure une priorité de la Ville avec le traitement de plusieurs situations complexes qui nécessite beaucoup de temps :

- 60 avenue de Stalingrad dont le début de la procédure datait de 1992
- 67 rue Paul Bert
- 76 rue Anatole France
- 78 rue Jean Jacques Rousseau

Cela passe par un travail étroit avec la Police nationale, des signalements au Procureur de la république, la demande de prise d'amendes préfectorale en cas d'infraction, mais aussi de recouvrement des sommes engagées par la ville auprès des propriétaires malveillants, ainsi que le traitement de mises en sécurité urgente et ordinaire.

48 dossiers de demandes d'autorisation préalable à la mise en location (permis de

louer) ont été traités en 2023 soit presque le double de 2022 avec à chaque fois une ou plusieurs visites sur site.

Perspectives 2024

- Élargissement du périmètre d'autorisation préalable à la mise en location
- Poursuite de la lutte contre l'habitat indigne et les pratiques malveillantes et illicites

Enjeu : Emploi-insertion

La Ville a poursuivi son action d'orientation envers les bénéficiaires de recrutements consécutifs aux clauses sociales dans les marchés de travaux pour les opérations telles que l'Arc sportif (Eco urbain), Rénovation de la tour Stalingrad (Colombes Habitat Public), Rénovation de la piscine olympique (Solideo) et les divers marchés de la ville de Colombes.

38 529 heures d'insertion réalisées en 2023 soit le double par rapport à l'année précédente. Ces opérations permettent à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle en imposant aux entreprises titulaires des marchés un taux d'effort d'insertion, généralement situé entre 5 et 10%. Il s'agit de 19 opérations pilotées par 4 maîtrises d'ouvrages, représentant 72 contrats de travail et 112 personnes dont 61 Colombien.ne.s.

Le **bus de l'initiative** est présent plusieurs fois dans l'année sur le territoire de Colombes, à raison d'une demi-journée de présence à chaque date dans un quartier défini. Cette action rassemble les partenaires de l'emploi et de la formation afin de présenter une offre de service complète aux passants et de leur proposer un premier échange sur place.

En 2023, 2 bus de l'initiative ont été mobilisés ainsi qu'un bus dans le cadre des olympiades de l'emploi.

- Petit Colombes en juin : 60 personnes rencontrées
- Fossés-Jean en novembre : 78 personnes rencontrées sur les différents stands

Une dizaine de partenaires étaient présents lors de chaque bus : Mission Locale, Espace Insertion, Pôle Emploi, Conseiller numérique, Cap 92, COALLIA, ASEC, Synergie Family, BIJ, ADIE, Proximité, Stabilis.

2 bus ont également été organisés au sein des établissements scolaires pour accompagner les élèves dans leur recherche de stages :

- Lycée Anatole France en septembre : 123 élèves rencontrés.
- Lycée Guy de Maupassant et collège Moulin Joly en décembre : 350 élèves rencontrés

Les Olympiades de l'emploi ont été organisées le 20 juin 2023 au Stade Charles Péguy, en lien avec l'association créative et les partenaires du territoire. L'objectif des olympiades est de permettre la rencontre entre les candidats et les recruteurs dans un

cadre convivial afin de briser la glace. La journée s'est organisée autour des animations suivantes : des ateliers sportifs pour tous, des moments de convivialité entre recruteurs et candidats, un atelier CV et la découverte des métiers à l'aide de casques de réalité virtuelle.

Au total, 156 personnes se sont présentées aux olympiades pour 44 entreprises et partenaires participants.

Un job dating a été organisé au sein de l'hôtel Kopster, en vue de son ouverture, en janvier 2023. 12 candidats ont été positionnés par le Service emploi et ESS.

Un second job dating a été organisé en octobre autour des JOP2024 et du groupement Spartner, qui gère les épreuves de hockey sur gazon à Colombes. 151 personnes se sont présentées pour 23 recrutements envisagés par les entreprises et 61 personnes à recontacter afin de leur faire suivre un process de recrutement.

Perspectives 2024

- Mise en place d'actions de recrutements liées aux JOP 2024
- Déploiement du PLIE de Colombes (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) avec un axe « hors les murs »
- Augmentation des heures d'insertion sur le territoire (JOP, NPNRU, Arc sportif, marchés ville...)
- Actions de sensibilisation aux achats responsables pour développer les clauses sociales

Enjeu : Égalité – inclusion

Inclusion

La ville a poursuivi en 2023 son programme sur ***des aires de jeux adaptées. Ces espaces de jeu*** permettent à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap, en toute sécurité.

La conception de ces aires développe la diversité des expériences motrices de jeu à la fois au sol et sur des niveaux élevés ainsi que des expériences sensorielles.

Aménagement en totalité les aires de jeux suivantes en aire de jeux inclusive - 2023

- 5-7 rue Orgemont
- Square Lavoisier
- 45 rue Michelet
- Square des grèves
- Square Dunant Bellevue

Adaptation des aires de jeux suivantes, par l'ajout de panneaux de manipulation pour stimuler l'éveil des sens – 2023

- Square Paul Cézanne

- Square Auguste Renoir
- Crèche des Goélands
- Square Florence Arthaud

Autres interventions – 2023

- École Victor Hugo élémentaire : panneaux de manipulation et parcours sensoriel
- École Marcelin Berthelot : panneaux de manipulation
- 97 rue Michelet et Square Saint hilaire : sol en liège écologique

Perspectives 2024

- création d'une cartographie des aires de jeux inclusives

A la **résidence Yvonne Feuillard**, voici les activités poursuivies ; avec une réouverture aux extérieurs en 2023 :Réflexologie, Socio-Esthétique, Arthérapie, Gymnastique, Ateliers Saveur, plaisir et bien être, Danse Thérapie, Séjour à la mer dans le Marquenterre, Visite du Château de Chantilly et spectacle équestre, Activités culinaires, gym douce, Ateliers bien-être, les journées et repas à thèmes : guinguettes, journée italienne, lotos/repas raclette, Jeux de société, Atelier mémoire, et Couture.

Les équipes de la résidence ont conduit de nouvelles actions, comme la découverte du Qi Gong ou encore « Tous en tandem ».

"Tous en Tandem" est un organisme qui a développé le 1er réseau d'étudiants pour animer des ateliers culturels et interactifs dans toutes les structures accueillant des personnes âgées (résidences services seniors, résidences autonomie, CCAS, EHPAD, agences, collectivités locales...), avec des contenus élaborés avec des professionnels du grand âge.

Casques à réalité virtuelle : Le Conseil Départemental a mis à disposition à titre gratuit un pack à réalité virtuelle permettant d'offrir aux résidents des contenus pour se divertir, voyager, se cultiver à travers des expériences immersives variées :

- Séances collectives : organisées une à deux fois par mois dans le cadre de l'animation.
- Séances individuelles à visées thérapeutiques (soit sur un temps informel et improvisé, soit sur un temps programmé avec le résident)

Ecran numérique interactif Promothean : Cet écran interactif permet de nombreuses activités en live (visites de lieux touristiques, de musées, expositions, des séances de gym, de relaxation, de chants...). Il est possible également de l'utiliser pour créer des jeux : grilles mêlées, mots croisés, sudoku...Les résidents ainsi que le personnel ont reçu une formation pour son utilisation. Ce type de matériel permet de rompre l'isolement surtout les samedi et dimanche car nous n'avons toujours pas trouvé d'animateurs pour intervenir à la résidence.

Pour le **Maintien à Domicile**, voici les actions conduites en 2023 : plus de formations des agents sur la prise en charge adaptée à notre public ; les différentes patho-

logies de la personne âgée ; groupe de paroles pour les aides à domicile ; le travail de dé-précarisation : 4 contractualisations, 1 stagiarisation, 1 cdisation. Des actions de Bien-être au travail ont été mises en place à raison d'une séance tous les mercredis pour les 6 agents du Maintien à Domicile.

Il est à noter qu'un nouveau marché a été mis en place pour **Portage de repas** répondant davantage aux besoins de nos bénéficiaires : menus plus adaptés et une société qui travaille à la diminution du gaspillage alimentaire et la réduction des déchets / organisation de commissions menus avec des bénéficiaires de la résidence et des extérieurs

Facturation : il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs des prestations afin de permettre aux seniors qui ont besoin de service d'aide à la personne de pouvoir poursuivre à en bénéficier et ou y accéder.

Perspectives 2024

- Sensibiliser au tri sélectif
- remettre en place des ateliers de prévention aux arnaques, aux harcèlements...,
- Dans le cadre de l'appel à projet pour investissement de la résidence Autonomie Yvonne Feuillard en partenariat avec les services techniques : pour l'isolation, la mise aux normes de l'ascenseur et des serrures électroniques.
- Appui sur 4 vélos à assistance électrique pour nos aides à domicile pour faciliter leurs nombreux déplacements quotidiens
- Signature d'un CPOM pour un meilleur service aux personnes âgées et une qualité de vie au travail meilleure pour nos aides à domicile
- 1ere participation de la Mission Handicap au Téléthon : le Marathon des Lumières, l'arbre à souhaits, Tombola solidaire
- 1ère Organisation de la journée Nationale du Handicap du 11 février en partenariat avec Colombes Handisport, les scouts, Perce Neige, les fédérations Parasport et la Préfecture
- Développer des actions collectives dans le domaine du HANDICAP avec l'aide d'un nouvel outil « comptes Instagram, Facebook »

Réussite éducative

Dans le cadre de la prévention au décrochage scolaire en lien avec les 3 collèges du Réseau d'Éducation Prioritaire du territoire - Jean Baptiste CLÉMENT, Marguerite DURAS, Moulin JOLY, voici quelques exemples d'actions mises en œuvre en 2023 par les équipes de la Ville :

- Café des parents 12 janvier
- Ateliers d'écriture - école ouverte en février
- Ateliers Yoga
- Festival Chorus des HDS 31 mars
- Visite Basquiat Paris philharmonie 4 mai

- Interventions Cyberviolences, Cyberharcèlement, on en parle ! Jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre
- Interventions « Violences faites aux femmes » 23 Novembre 7 et 8 décembre
- ...

Projets démarrés à la rentrée scolaire 2023 – 2024 :

- Projet « Allez les filles »

L'objectif de ce programme est de cibler 24 filles scolarisées dans un collège de la ville de Colombes, n'étant pas inscrite en club sportif et habitant principalement en quartier prioritaire. Durant toute l'année scolaire (d'octobre 2023 à juin 2024), l'équipe de la Réussite éducative proposera à ces 24 filles une séance tous les mercredis après-midi (ou occasionnellement en semaine / week-end) durant laquelle nous leur ferons découvrir différents sports, notamment en immersion dans les clubs sportifs de la commune.

- Chorale « Ensemble » intergénérationnelle

Dans le cadre du vivre ensemble, nous mettons en place une chorale intergénérationnelle composée de la chorale du collège Moulin Joly, une classe de primaire d'Ambroise Paré A, des résidents de l'EHPAD Marcelle Devaud ainsi que des résidents des résidences des bois de l'APEI.

La démarche mobilise :

- 15 élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Ambroise PARÉ
- 15 collégiens Moulin JOLY
- 10 résidents de Marcelle DEVAUX (EHPAD)
- 10 résidents de l'APEI

Égalité Femmes – Hommes

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes - 8 mars 2023 a été consacrée à la Lutte contre la charge mentale.

Afin d'interroger collectivement la charge mentale et l'inégale répartition des tâches de la sphère privée. Plusieurs initiatives ont été organisées :

Exposition « Fallait demander »

L'autrice Emma a publié en 2017 « Fallait demander », une bande dessinée où elle parle avec humour et réalisme du concept de la charge mentale : ce poids psychologique qui fait peser sur de nombreuses femmes la gestion des tâches domestiques et éducatives. Une bande dessinée essentielle qui permet de mettre en lumière un concept invisible et pourtant bien présent dans la vie de nombreuses Colombiennes

Projection du film « Debout les femmes », suivi d'un débat

Ce film met un coup de projecteur sur des femmes qui occupent des métiers du lien et dont les missions sont essentielles à la cohésion de notre société. À l'issue de la projection, des agentes municipales travaillant dans ces métiers ont venues témoigner sur leurs métiers, les diplômes qu'elles ont obtenus, les formations qu'elles ont passées. La projection du film fut gratuite pour les spectateurs et spectatrices, pour la

rendre le plus accessible possible.

Disposition d'urnes pour : « Déposer sa charge mentale ! »

Des urnes ont été mises à disposition afin que les femmes puissent déposer symboliquement leur charge mentale.

Temps d'échange sur le harcèlement

En lien avec la Direction jeunesse, des après-midi débat ont été organisé sur les différents types de harcèlement (rue, scolaire, cyber harcèlement etc.). Les débats ont été animés avec l'Espace santé jeunes et le planning familial 92

Karaoké « femmes des diasporas »

Le centre social et culturel des Fossés-Jean a organisé à la Médiathèque Françoise Giroud une après-midi karaoké autour des chanteuses incontournables connues grâce aux migrations d'hier et d'aujourd'hui

Atelier philo « C'est quoi être une garçon . Et une fille ? Est-ce que c'est pareil pour tout le monde ? »

Organisé à la Médiathèque de la Marine, la psychologue et autrice jeunesse Elisabeth Bami est venu animé une atelier philo afin de questionner les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge.

Documentaire « L'histoire oubliée des femmes au foyer »

Dans le cadre de l'exposition temporaire « Le boom des 30 Glorieuses, la modernité urbaine à Colombes (1945-1975) », le musée programme la diffusion d'un documentaire « L'histoire oubliée de femmes au foyer » de Michèle Dominici.

Happening« Vaillantes, femmes et diversité »

En partenariat avec le collectif d'artistes un événement happening et festif a été organisé afin de présenter la programmation du festival de territoire les Vaillantes.

Le festival a mis à l'honneur les femmes et la diversité dans le cadre du jumelage culturel de Colombes avec le Panthéon.

La ville poursuit le déploiement des actions inscrites dans le PEDT 2022-2025. Dans son élaboration, l'égalité fille -garçon a été définie comme un axe structurant.

Ainsi, l'axe 3 « porter l'égalité fille-garçon » a été décliné en quatre fiches actions :

- > développer une culture de l'égalité
- > sensibiliser les professionnel.les et les parents sur les inégalités filles-garçons
- > accompagner les enfants dans l'adolescence
- > lutter contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles

Lors de l'année 2023, la chargée de mission égalité femmes-hommes a effectué des sensibilisations aux animateur.trices sur les stéréotypes de genre. Ces formations sont intégrées dans le dossier RH des agent.es formé.es.

Les Responsables et adjoints accueils de Loisirs de écoles cités ci-dessous ont été formés :

- Georges Pompidou primaire
- Marcel Pagnol primaire
- Simone Veil Primaire
- Charles Péguy élémentaire et maternel
- Buffon Maternel et élémentaire
- Jean-Jacques Rousseau élémentaire et maternel
- Tour d'Auvergne élémentaire et maternel
- Marcelin Berthelot élémentaire et maternel
- Henri Martin élémentaire et maternel
- Victor Hugo élémentaire et maternel
- Jean Moulin et Reine Henriette Maternel
- Charles Perrault et Anne Frank maternel
- Jules Vernes maternel
- Hoche élémentaire et maternel
- Lazare Carnot élémentaire et Gustave Bienvenu maternel
- Léon Bourgeois A et B élémentaire
- Maintenon élémentaire et maternel
- Une mairie engagée contre les stéréotypes

Perspectives 2024

- Poursuite des actions en faveur l'égalité Femme Homme

Enjeu : InterG

PRIF et conférences des financeurs ont déployé des actions sur les thématiques suivantes : Bien-être, sommeil, parcours santé, atelier APA et mémoire, équilibre en mouvement, ergothérapie et fatigue ;

La Semaine Bleue 2023 a centré sur une nouvelle thématique « Vieillir ensemble, une chance à cultiver », avec pour objectif de sensibiliser les différentes générations au vivre ensemble. 55 actions mises en œuvre ont mobilisés plus 2600 participants., ainsi que les partenaires municipaux, associatifs et privés.

Les équipes InterG ont travaillé sur de nouvelles actions :

- Participation à des événements municipaux :
 - Semaine de l'Olympisme et du Paralympisme en milieu scolaire avec la participation à un concours de poésies illustrées
 - Participation aux Olympiades culturelles avec réalisation d'un spectacle en intergénération autour de la danse et du sport
 - Participation au Probono Lab sous forme de témoignage de « la vie passée »
- Mise en place depuis novembre de 4 projets intergénérationnels autour du jardinage, de la danse et d'activités manuelles avec des enfants de 3 à 15 ans
- Poursuite des actions de sensibilisation en lien avec la conférence des

financeurs avec des ateliers complets pour chaque cycle.

Perspectives 2024

- Allez vers les publics éloignés en proposant une offre de loisirs et de lien social adaptée

Enjeu : Accès aux droits et aux services publics

La Ville de Colombes maintient son engagement envers l'inclusion numérique.

Les services municipaux tels que les France Services notamment continuent ainsi de jouer un rôle crucial pour accompagner et assister les habitants dans leurs démarches numériques. En 2023, plus de 1000 usagers ont eu accès aux postes informatiques, scanners et imprimantes à disposition dans les deux France Services de la ville.

Un conseil numérique accompagne toute.s Colombien.ne.s au travers de permanences et d'ateliers gratuits dans les 3 médiathèques de la Ville, afin de permettre ou faciliter les démarches en ligne, y compris la recherche d'emploi.

Conseiller.numerique@mairie-colombes.fr 06.13.04.57.32

[En savoir +](#)

Perspectives 2024

- Poursuite des actions du conseiller numérique

Enjeu : Politique de la ville

En 2023, la Ville a poursuivi son soutien et accompagnement auprès des partenaires œuvrant au sein des 3 quartiers prioritaires. Ainsi, sur une logique de co-financement, la ville a soutenu 51 projets à hauteur de 185 416€, complétés par les 185 224€ de financements départementaux (délégués dans le cadre du Contrat de Développement) et enfin 323 132 € de l'Etat (BOP 147 – enveloppe Politique de la Ville) répartis ainsi :

- Pilier Économie Insertion : 15 projets visant à repérer et accompagner les habitants des quartiers prioritaires dans un parcours d'insertion, faciliter l'orientation, aider à la recherche d'emploi, de formation tout en intégrant les freins périphériques
- Pilier Cohésion Sociale : 25 projets
 - en direction de la jeunesse, la famille : café des parents, groupe de parole, actions en direction de la petite enfance, soutien à la scolarité, parrainage scolaire,
 - des projets citoyens et favorisant l'intégration et le développement personnel des colombiens : accompagnement socio linguistique, accès aux droits, prévention des conduites à risque, pratiques artistiques et culturelles
- Pilier Cadre de Vie : 9 projets se déroulant principalement sur l'espace public , en pied d'immeuble visant à favoriser une appropriation par tous des espaces partagés au sein des quartiers tout en développant le mieux vivre ensemble . Ce pilier est largement complété par les actions menées par les bailleurs sociaux au sein de leur patrimoine dans le cadre de l'abattement de leur taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Focus projet Cet Été à Colombes :

- Du 17/07 au 26/08 : programme d'animations estivales en direction prioritairement des habitants des QPV.
- 4 à 6 sorties hebdomadaires sont proposées (journée à la mer, parc animalier, sortie parisienne dans les musées bateau mouche,..) – 800 bénéficiaires
- Installation d'un village d'animations durant 1 semaine dans chaque quartier prioritaire (soit 3 semaines) – 2800 bénéficiaires
- 3 soirées ciné plein air et 2 soirées culturelles : théâtre et concert en plein air

Plus largement l'année 2023 a été marquée par des temps de consultation habitantes (juin) et professionnels (novembre) au sein de chaque quartier prioritaires afin de recueillir les besoins, spécificités, perspectives pour la rédaction du nouveau contrat quartier engagement 2030.

CITE ÉDUCATIVE

Trois actions clefs se sont mis e place dans le cadre de la Cité éducative :

- Challenge sportif : projet mené par les associations Habitants des côtes d'Auty et Jeun'espoir. Objectif : relier à vélo les villes olympiques de Colombes et

Grenoble. Projet 2023.

- Vélo Ados : Projet mené par les associations MDB et le club de prévention des 4 Chemins autour de la remobilisation d'élèves décrocheurs, avec notamment pour objectifs de leur apprendre à réparer des vélos, à s'initier au déplacement en ville à vélo et avec un voyage à vélo à l'issue du projet. Projet 2023 qui s'achèvera à l'été 2024.
- Savoir rouler à vélo : programme d'initiation au vélo pour tous les élèves de CM2 du quartier. Projet 2022, renouvelé en 2023.

Perspectives 2024

- année de transition pour la Politique de la Ville : finalisation du nouveau contrat Engagement Quartiers 2030 avant la fin du mois de mars 2024 intégrant des projets quartiers
- Elargissement de la géographie prioritaire : intégration des tours Audra (CHP) au quartier Musiciens Audra
- Enjeu autour de la nouvelle thématique « transition écologique » : travail à mener avec les bailleurs sociaux et des acteurs ressources sur ce sujet. Par exemple, des projets santé-nutrition pourraient être développés, tout en veillant à l'accessibilité et l'adéquation du projet avec les réalités et besoins des habitants des quartiers prioritaires
- Maintenir un accompagnement spécifique des actions en direction des habitants du quartier Musiciens Audra en étroite collaboration avec le bailleur.

Enjeu : Prévention – propreté, tranquillité publique et gestion des risques

Propreté

La Collecte des encombrants et dépôts sauvages sont encore marquées par une hausse des tonnages collectés, même s'il est à noter une baisse du nombre de dépôt sauvage.

Nombre de dépôts sauvages collectés

- 2019 : 23 729
- 2020 : 27 787
- 2021 : 28 296
- 2022 : 26 645
- 2023 : 25 999

Tonnage de la collecte des encombrants et dépôts sauvages

- 2019 : 2 559
- 2020 : 2 377
- 2021 : 2 411

- 2022 : 2 307
- 2023 : 2 391

Travail sur la reprise de la déchetterie de Gennevilliers par l'EPT Boucle Nord-de-Seine.

Un nouveau règlement a été élaboré et les conditions d'accès ont été changées notamment concernant les professionnels qui n'ont plus le droit d'accès aux déchetteries de Nanterre et de Gennevilliers. La déchetterie sera désormais ouverte toute la journée le dimanche. A partir du 01/01/2024.

Des bennes électriques pour la collecte des déchets ont été mises en place.

Perspectives 2024

- Reprise de la gestion des déchetteries fixes et mobiles par l'EPT Boucle Nord-de-Seine (EPT 5)

Actuellement, le SYCTOM gère les déchetteries fixes et mobiles. Cependant, il a été demandé à l'EPT 5 de récupérer cette gestion. La reprise des déchetteries par l'EPT 5 sera réalisée en deux temps : dans un premier temps la déchetterie fixe de Gennevilliers au 1er janvier 2024. Suite à ce changement les administrés devront refaire un badge pour accéder aux déchetteries de Nanterre et de Gennevilliers. Le règlement intérieur et les conditions d'accès ont été revus. Les professionnels ne seront plus acceptés à partir de cette date.

Dans un second temps les déchetteries mobiles seront également reprises par l'EPT en juin 2024. Des changements seront également faits mais ne sont pas connus à ce jour.

- Perspectives pour le nettoyage
 - Intégration du plan de nettoyage de l'Arc Sportif dans le plan de nettoyage de la ville avec la création d'un nouveau dépôt propreté sur l'Arc Sportif
 - Afin de garantir la propreté de cette nouvelle ZAC, le service propreté devra prévoir dans son plan de nettoyage l'intégration de celle-ci (nouvelles voies) avec la mise en place de corbeilles, de distributeurs de sachets pour les déjections canines...
 - Les parcs et squares devront être entretenus sur les mêmes fréquences que les autres parcs de la ville.
 - Les rues de ce quartier seront balayées mécaniquement et manuellement et devront être désherbées.
 - L'entretien des abords du groupe scolaire, des commerces devra également être prévu. Les agents du service propreté devront garantir la propreté du mail, du parcours sportif et des aires de promenade.
 - Un projet de 40 corbeilles connectées supplémentaires seront installées sur le secteur de l'Arc Sportif dans les deux prochaines années, pour un budget de 350 000€.
 - Le service propreté devra dans les prochaines années faire entrer dans son plan de collecte et de nettoyage la nouvelle ZAC de Colombes Est.

- Perspectives dans le cadre des Jeux Olympiques

Le service Propreté devra maintenir ses activités actuelles auprès des habitants mais

aussi intégrer les demandes spécifiques que ce soit sur les parcours ou aux alentours des sites concernés par ces jeux : la piscine et le stade Yves du Manoir, ainsi que la gare du stade.

Gestion des risques

La Ville a lancé l'élaboration de son Plan communal de sauvegarde (PCS), à travers lequel elle sensibilise la population aux événements climatiques (grand froid, canicule, ...). Nous avons dû activer du plan canicule au cours de l'été 2023 à 2 reprises avec notamment un accompagnement des personnes vulnérables.

La Ville poursuit le recrutement des bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile.

la Ville s'est doté d'un Centre d'Accueil et de REgroupement situé dans le gymnase Paré équipé en lits pliants et en nourriture

La Ville a également mis en œuvre, les nouvelles actions suivante :

- Création de la salle VIGIE, PC de crise en cas de déclenchement du PCS
- Mise en place du premier Conseil Territorial de la Résilience
- Participation à l'organisation de l'exercice Manoir 24 dans le cadre des JO 2024
- Organisation du Poste de Commandement Communal

Perspectives 2024

- Mobilisation dans le cadre des JO 2024 avec les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Participation à des exercices de crise
- Adaptation du PCS aux problématiques et spécificités des JO
- Signature du PCS
- Mise en place de temps fort pour sensibiliser la population à la problématique des risques majeurs
- Poursuite d'une collaboration étroite avec les acteurs du risques (pompiers, préfecture, SAFRAN SIAAP,...)

Le PCS sera signé en 2024.

Plusieurs services de la ville auront participé à son élaboration. Il aura également mobilisé de nombreux partenaires : institutionnels, associatifs, professionnels du risque mais également des habitants... Il montre la volonté de la ville à développer une véritable culture du risque (technologique, industriel,...) auprès des professionnels dans un premier temps puis, à terme, auprès de la population.

Le **Conseil Local de Prévention de la Délinquance** (CLSPD) de Colombes et de ses partenaires poursuit son action, définie de 2022 à 2026 autour des 4 axes stratégiques suivant :

- la prévention de la délinquance et des conduites à risques - exemples d'actions conduites en 2023

- 1000 élèves ont pu bénéficier de l'exposition « moi jeune citoyen » sur l'année scolaire 2022/2023

- 300 élèves de CM1 – CM2 ont bénéficiés des ateliers de sécurité routière sous la forme de parcours vélo balisé encadrés par un ASVP

- 200 élèves ont obtenu au cours de l'année scolaire 2022-2023 le permis piéton

- la prévention des violences en milieu scolaire - exemples d'actions conduites en 2023 :

- Mise en place d'une équipe de 7 médiateurs dont une des missions principales est le lien/partenariat avec les collèges et la présence préventive dissuasive et sécurisante aux abords des établissements scolaires. Les médiateurs participent régulièrement aux réunions des collèges et sont alertés en cas de besoin.

- le renforcement et la protection des personnes vulnérables ainsi que l'élimination des violences à l'égard des femmes - exemples d'actions conduites 2023

- Réalisation d'une fresque géante et Exposition du 20 au 24 novembre 2023

- Ciné- débat à destination des collégiens le mardi 21 novembre 2023

- Ciné- débat à destination des lycéens le jeudi 23 novembre:

- Ciné- débat à destination des CM2 en novembre et décembre 2023

- Programmation d'une pièce de théâtre « Le grand large » à la MJC le samedi 25 novembre, avec plus de 250 participants

- Mise en place des « bons taxis » et les nuitées d'hôtels pour les femmes victimes de violences.

- la tranquillité publique - exemples d'actions conduites 2023

- Animation de cellule de veille tous les 2 mois sur les 3 quartiers prioritaires de la Ville, Europe, Petit Colombes et Fossés.

Perspectives 2024

- Poursuite des actions définies dans le cadre du CLSPG

- Ouverture d'un pavillon pour les femmes victimes de violences conjugales

Enjeu : Coopération et solidarité internationale

La ville de Colombes est engagée dans une **coopération décentralisée** avec la ville de Ras Jebel en Tunisie depuis deux ans.

Nous avons engagé un échange de compétences autour des enjeux de la transition écologique, ainsi que des actions de sensibilisation en direction de la population dans chacune des deux Villes.

Ce travail devait se poursuivre sur toute l'année 2023, autour de la réduction et de la gestion des déchets et plus spécifique sur les biodéchets et de leur compostage.

Néanmoins des changements institutionnels en Tunisie, indépendant de la volonté de nos collectivités territoriales, nous ont amené à suspendre pour le moment nos actions.

Perspectives 2024

- Reprise des actions de coopération décentralisée en lien avec les enjeux de la transition écologique



VOUS POUVEZ
TÉLÉCHARGER
CE RAPPORT SUR

colombes.fr